
Mémoire

présenté pour l'obtention du Grade de

MASTER

« Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation »

Mention 2nd degré, Professeur des Lycées et Collèges, Histoire-Géographie

Sainte Bernadette à Nevers : pratiques touristiques et pèlerines loin de Lourdes

présenté par
BLANCHIN Germain

Sous la codirection de :

CHEVRIER Marie-Hélène
ATER géographie, Université de Strasbourg

VRAC Michel
Maître de conférences en Géographie à l'ESPE de Franche-Comté

Année universitaire 2017-2018

Résumé du mémoire : Le fait religieux demeure un domaine prégnant dans de nombreuses études portant sur la société, malgré l'intensité du processus de sécularisation dans nombre d'entre elles (notamment française). La géographie des religions, domaine en pleine expansion, s'intéresse à de nombreux aspects du religieux que peuvent appréhender la science géographique. Ainsi, l'étude des pèlerinages et du tourisme religieux, c'est-à-dire les déplacements de populations incluant soit une démarche soit un lieu tenant du domaine sacré, y est pleinement représentée. Le cas de Nevers est en cela particulièrement éclairant, lieu de pèlerinage par la présence du corps de sainte Bernadette Soubirous, il s'agit aussi d'une ville moyenne française misant intensément sur son développement touristique pour redynamiser son économie, et souhaite tirer pour cela partie de son patrimoine, notamment religieux.

Mots-clés (au moins 3) : géographie – tourisme – religion – tourisme religieux – catholicisme – pèlerinage – Nevers – Lourdes – sainte – Bernadette Soubirous – relique – Magny-Cours – marketing territorial – ville moyenne – sanctuaire – ville-sanctuaire – pratiques – représentations – enquête – Bourgogne-Franche-Comté – aménagement – acteurs politiques.

Remerciements

Je tenais à remercier madame Marie-Hélène Chevrier, ma directrice de mémoire, de m'avoir inspiré par ses travaux, conseillé du mieux qu'elle a pu, et corrigé d'une extrême précision à chacune de ses relectures. J'ai été heureux de mener à bien un véritable raisonnement géographique, supervisée par une professionnelle, sur un espace et dans un domaine que j'affectionnais tout particulièrement.

Merci également à madame Edith Febvet, pour son instinct et sa confiance, lorsqu'elle décida de me mettre en contact avec madame Chevrier pour la réalisation de ce mémoire ; et à monsieur Michel Vrac, qui a très gentiment accepté de se porter garant de mon travail en vue de sa restitution officielle à l'ESPE de Besançon. Ses conseils et sa relecture m'ont également beaucoup apporté.

Merci encore à l'Espace Bernadette Soubirous de m'avoir ouvert ses portes et offert toutes les autorisations pour mener à bien mon travail, et à tous les visiteurs qui m'ont fait le plaisir de participer à l'aboutissement de cette recherche.

Merci enfin à ma famille : Maïté Calbète et Patricia Blanchin, et à ma femme Madison Cerveau, pour leur aide et leurs multiples relectures de mon travail, ainsi que leurs encouragements tout au long de cette difficile mais formatrice année.

SOMMAIRE

Introduction	5
Chapitre 1 : Nevers, une ville sanctuaire ?	9
I. Une capitale départementale d'envergure limitée mais peu concurrencée	9
II. Des stratégies économiques peu diversifiées et déclinantes, tendant à renforcer la place du tourisme	16
III. Nevers et le tourisme : un point de passage plus qu'une centralité.....	18
Chapitre 2 : La religion comme appel touristique à Nevers : une réalité ?	29
I. La visibilité du religieux dans les documents et sites officiels dédiés à la ville et au tourisme	29
II. L'Espace Bernadette : point de passage de pèlerinage	38
Chapitre 3 : L'Espace Bernadette Soubroux : un exemple de site touristique et religieux en lien avec un grand sanctuaire ?	46
I. Un site touristique, profondément religieux	46
II. L'appel de la foi.....	50
III. Lourdes-Nevers : coopération ou opposition ?.....	61
Conclusion.....	65
Annexes	69
Bibliographie	75
Sitographie	78
Table des tableaux et des figures.....	79
Table des matières	82

INTRODUCTION

La religion intéresse de plus en plus la recherche, notamment géographique, depuis ces dernières années. Cependant, comme l'indique Yves Bocquet dans son manuel intitulé *Les espaces du tourisme et des loisirs* (2017 ; 335-351) : « *la dimension touristique de la religion et inversement, la dimension religieuse du tourisme, ont été beaucoup moins abordées, malgré une nette augmentation des flux de pèlerins et touristes vers les lieux de religion* ». Pourtant, selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), en 2015 : 37% des déplacements internationaux sont liés au tourisme culturel dans lequel les aspects religieux et spirituels ont une part importante ; ils représenteraient 44% de l'ensemble du tourisme culturel en France. Ainsi, dans le contexte général d'un questionnement sur la dimension religieuse du tourisme en géographie, le cas de Nevers apparaît comme tout à fait intéressant. D'autant qu'aucune recherche scientifique significative n'ait encore été menée sur la ville.

En se référant à la conférence donnée le 24 mai 2014 par Monseigneur Thierry Brac de la Perrière, évêque de Nevers, l'attractivité de la ville de Nevers se trouve dans son patrimoine culturel, et majoritairement religieux ; sa spécificité étant la présence du sanctuaire – c'est-à-dire un édifice religieux, un lieu sacré, ici pour les catholiques – de Sainte Bernadette, la jeune fille qui aurait été le témoin, reconnu par l'Eglise, d'apparitions de la Vierge Marie à Lourdes en 1858 attirant environ « 180 000 pèlerins » chaque année à Nevers (annexe 1) ; ville d'origine de la communauté des sœurs de la Charité de Nevers, suivant une règle bénédictine, qu'elle décida de rejoindre. Cependant, il apparaît que de « nombreux touristes » sont attirés par le patrimoine religieux, notamment la « cathédrale Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte » au cœur de Nevers.

La suite du compte-rendu de l'exposé, qui en vient au but même de la conférence, s'essaye à distinguer tourisme et pèlerinage. Si par tourisme nous pouvons aisément nous tourner vers la définition proposée par l'OMT (2007) :

« Le tourisme est un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement de personnes vers des pays ou des endroits situés en dehors de leur environnement habituel à des fins personnelles ou professionnelles ou pour affaires. Ces personnes sont appelées des visiteurs (et peuvent être des touristes ou des excursionnistes, des résidents ou des non-résidents) et le tourisme se rapporte à leurs activités, qui supposent pour certaines des dépenses touristiques. »

Il faut chercher du côté des géographes spécialistes du pèlerinage pour arriver à une définition suffisamment exploitable de celui-ci afin de la comparer avec la précédente :

« D'un point de vue définitionnel, selon J. Chélini et H. Branthomme (2004 : 7), le pèlerinage suppose trois éléments fondateurs : « l'existence d'un lieu sacré ou considéré comme tel », « une démarche spéciale pour s'y rendre, ce qui suppose la rupture d'avec son séjour habituel, une distance à franchir et une route à parcourir » et enfin, « un certain nombre de rites à remplir et d'actes religieux individuels ou collectifs à accomplir avant, pendant, à l'arrivée et au retour de cette démarche ». Les pèlerins seraient donc caractérisés par le choix de leur destination, leurs motivations pour entreprendre le voyage et leurs pratiques spatiales dans le sanctuaire. Les touristes en revanche, seraient à la recherche de la « recreation » (Équipe MIT, 2002). Celle-ci implique, comme le pèlerinage, une rupture avec le quotidien, mais également, à l'inverse de toute démarche ritualisée, la notion de libération du corps et de l'esprit » (Chevrier, 2016).

La différence entre tourisme religieux et pèlerinage, – longtemps débattue parmi les géographes¹ – qui se trouve dans la valeur spirituelle et les pratiques culturelles spécifiques à ce dernier, n'entraîne pas pour les autorités ecclésiastiques de Nevers d'opposition entre ces groupes d'individus. S'il est « *très important de bien valoriser la manière d'accueillir [les] pèlerins à Nevers* », l'évêque ajoute qu'« *en raison de l'intérêt grandissant des touristes pour le sens religieux, le but primordial est de montrer les enjeux pour la culture religieuse et générale dans notre département afin de prendre des mesures pour l'accueil* » (Mgr Brac de la Perrière, 2014). Ainsi les politiques liées au patrimoine religieux de la ville et du département, à son entretien et sa protection, vont-elles de pair avec un intérêt tout particulier pour leur valorisation touristique.

La conférence statue ainsi sur le rôle de porte d'entrée du territoire dévolu au patrimoine religieux, point d'attrait irrigant la découverte le reste du patrimoine culturel local. En témoignent les défis spécifiés par l'évêque à la fin de son exposé qui marquent la volonté d'accroître l'attractivité du territoire pour les touristes religieux : « *valoris[er] un bel itinéraire de tourisme religieux [...]* », tout en renforçant la valeur spirituelle et culturelle de ces lieux/objets, en les protégeant d'une éventuelle monétisation outrancière, risquant d'entraîner une déperdition de leur caractère sacré « *[...] dans un contexte de foi et de liturgie* » (Mgr Brac de la Perrière, 2014).

¹ Voir à ce propos les différents travaux de Marie-Hélène Chevrier en bibliographie.

Si « *l'accueil de tous, dans la diversité des cultures et des attentes* » et « *la transmission d'une culture, [...] non seulement de la foi, mais aussi de l'art et de la culture religieuse* » aux touristes religieux constituent le premier volet des défis de l'évêque, ceux de « *l'entretien du patrimoine religieux* » - pour le valoriser et le protéger – et la volonté que « *les églises affectées au culte doivent garder une destination exclusivement cultuelle* », renforcent le second. Ces objectifs de développement, qui mêlent tourisme et sacré, doivent être menés, comme pour tout autre espace à vocation touristique, en « *collaboration* » avec les « *acteurs socio-politiques* », « *qui ont un rôle important à jouer* », notamment par le biais du « *développement de nouveaux transports collectifs* » pour permettre de mieux desservir ces espaces et de créer des liens plus aisés avec le reste du patrimoine nivernais.

Cette collusion des objectifs touristiques et culturels, de valorisation économique et de préservation du caractère sacré, s'incarnent en particulier dans l'organisation d'événements alliant ces deux volontés : « *La nuit des cathédrales* » à visée spirituelle, s'appuie sur le patrimoine culturel de la ville pour associer sa découverte à des temps de prières. Citons en particulier le spectacle Bernadette (pour les 150 ans de l'arrivée de la sainte à Nevers en 1866), qui retrace les dernières années de la sainte au sein même du parc où elle vécut, tout en relatant une part de l'histoire de la ville de Nevers. Reconduit en 2017, le spectacle a vu son nombre de représentations augmenter². Le « *réaménagement du chœur de la cathédrale de Nevers* » en témoigne également, du fait que sa réfection revêt un double enjeu cultuel et culturel : à la fois employé pour les principaux offices religieux et lieu important du tourisme dans la Nièvre. En atteste enfin également la volonté de créer un « *musée d'Art Sacré en lien avec la Commission d'Art Sacré du diocèse de Nevers et du département* » pour, selon l'orateur, « *sauver [...] les objets de culte dans les églises abandonnées* ».

Pour achever son exposé, Mgr Brac de la Perrière exprime synthétiquement tout l'intérêt du questionnement posé dans mon travail sur la place du religieux dans l'offre touristique de Nevers. Il y indique que le tourisme religieux, petite part du tourisme culturel, peut impulser son développement plus large. Il invite ainsi à « *redynamiser la synergie entre l'espace Bernadette, l'office de tourisme, la municipalité de Nevers et le département pour valoriser ce tourisme destiné à accueillir le grand public* ».

Ainsi, quels rôles tiennent le pèlerinage et le tourisme religieux dans le développement de Nevers ? Ces deux concepts sont-ils clairement distingués par les pèlerins/touristes, ou y a-t-il hybridation des pratiques au sein du sanctuaire ? Quelles politiques d'aménagement sont

² Site dédié au spectacle Bernadette à Nevers. URL : <https://www.spectaclebernadette-nevers.com/>

localement menées pour développer l'activité touristique liée au patrimoine religieux ? Comment pèlerinage et tourisme religieux nourrissent-ils plus largement l'activité touristique et économique de Nevers, de sa région, voire plus largement encore en lien avec d'autres sanctuaires comme celui de Lourdes ?

C'est par le biais de recherches bibliographiques mais surtout d'un important travail de terrain que j'ai souhaité répondre à l'ensemble de ces questionnements. Ainsi, à Nevers même, j'ai réalisé des cartes pour tenter de rendre compte du site et de la place à la fois du tourisme et du religieux dans la ville. J'ai également mené un entretien avec des employées de l'office de tourisme de Nevers. Enfin, j'ai réalisé à l'Espace Bernadette Soubirous, lors du weekend de Pâques 2018, un questionnaire auprès de 34 visiteurs du sanctuaire (annexes 3 et 4), sur leurs pratiques et leurs représentations (touristiques, religieuses) du site, et plus largement de la ville.

Après m'être intéressé aux caractéristiques générales de la ville de Nevers – peu connue et étudiée antérieurement en géographie – pour illustrer la place du tourisme dans le développement économique local, je préciserai l'importance et les potentialités du patrimoine touristique, et en particulier religieux de la ville de Nevers. Les retombées touristiques modestes pour la ville, en partie dues à une communication insuffisante sur la spécificité de la mise en tourisme de sites religieux, malgré les politiques menées, nous mènerons enfin à changer d'échelle pour nous concentrer sur le centre de l'attractivité touristique de Nevers, cœur des volontés de mise en valeur et des projets de développement touristique : l'Espace Bernadette Soubirous. Ses caractéristiques et évolutions, les places respectives de ses rôles sacré et touristique, les représentations et pratiques de ses visiteurs, seront abordées pour mieux percevoir le rôle du lieu, son évolution passée et projetée dans l'avenir.

Ce questionnaire, qui anime ma curiosité en cette année de découverte du métier d'enseignant, appelle à être traité par un raisonnement géographique approfondi, problématisé, cartographié, issu de la confrontation des points de vue des acteurs... Un travail rarement mené à son terme dans le secondaire, faute de formation, de temps, d'envie, de moyens, et malgré tout l'intérêt, toute la prégnance qu'il accorde à la science géographique l'intérêt qu'elle offre dans la compréhension du monde qui nous entoure et de ses enjeux. Donner envie aux élèves, aux enseignants, de penser en géographe, voilà peut-être la quintessence de ce qui m'a mené à réaliser ce travail.

CHAPITRE 1 : NEVERS, UNE VILLE MOYENNE EN CRISE

INDUSTRIELLE QUI TEND A DEVENIR UNE VILLE SANCTUAIRE ?

Ville modeste par sa démographie et son économie, Nevers n'en reste pas moins la 3^{ème} ville de Bourgogne et la préfecture de la Nièvre. Ville avant tout administrative, l'artisanat et l'industrie y sont modestes mais présents. Caractéristique d'une ville moyenne en crise industrielle, le volontarisme politique local avait permis un premier développement du tourisme lié au sport automobile, la ville a dû faire évoluer son offre du fait de la fermeture du circuit Magny-Cours. Le patrimoine local, autant culturel que religieux, est ainsi devenu un atout de plus en plus exploité. La labellisation de Nevers, entrée au sein de l'association des villes sanctuaires de France, participe de cette démarche.

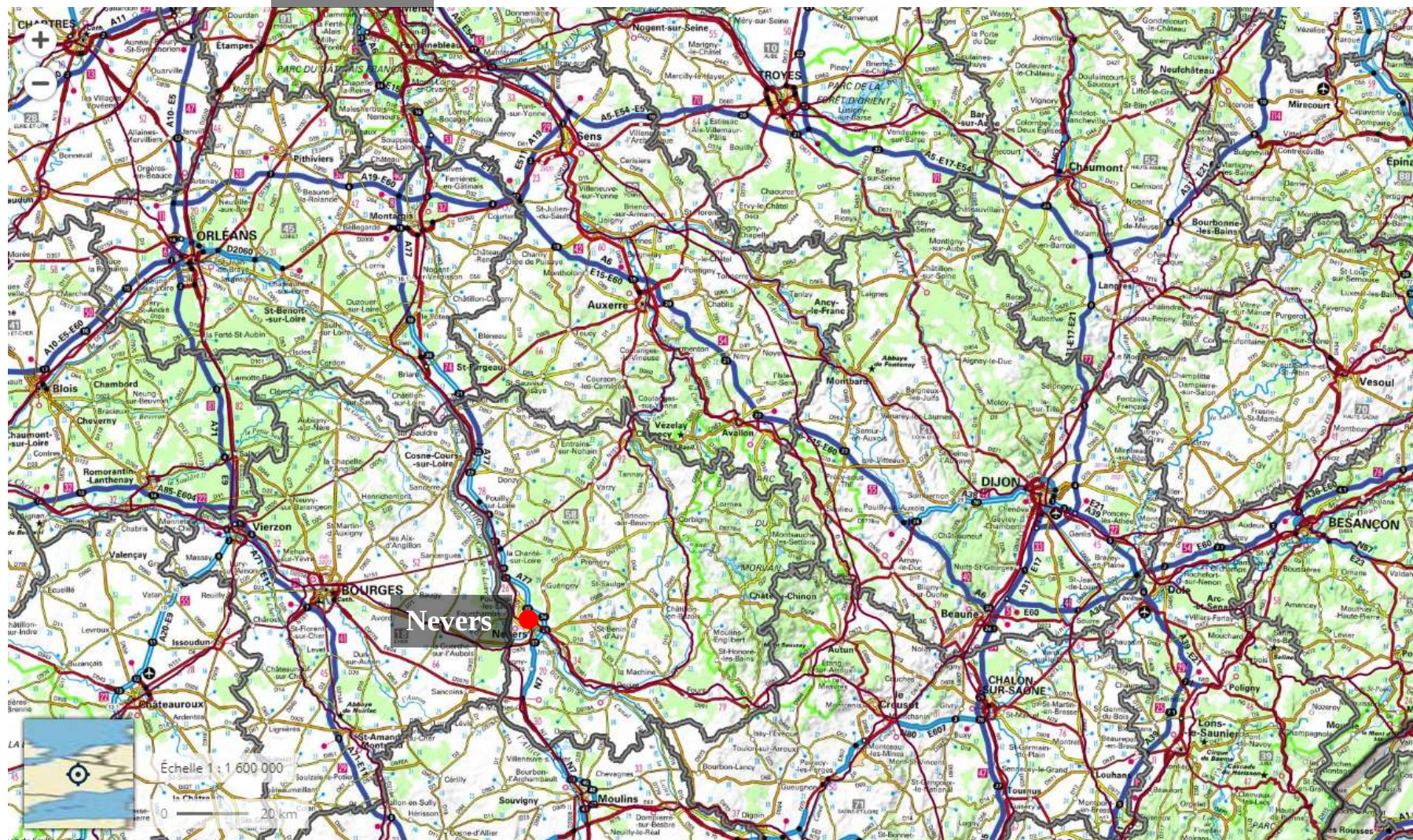
Mais quelle place tient le patrimoine religieux au sein de Nevers ? Dans quelle mesure la ville tire-t-elle avantage de son statut de ville sanctuaire ?

I. Une capitale départementale d'envergure limitée mais peu concurrencée

A. Une ville moyenne

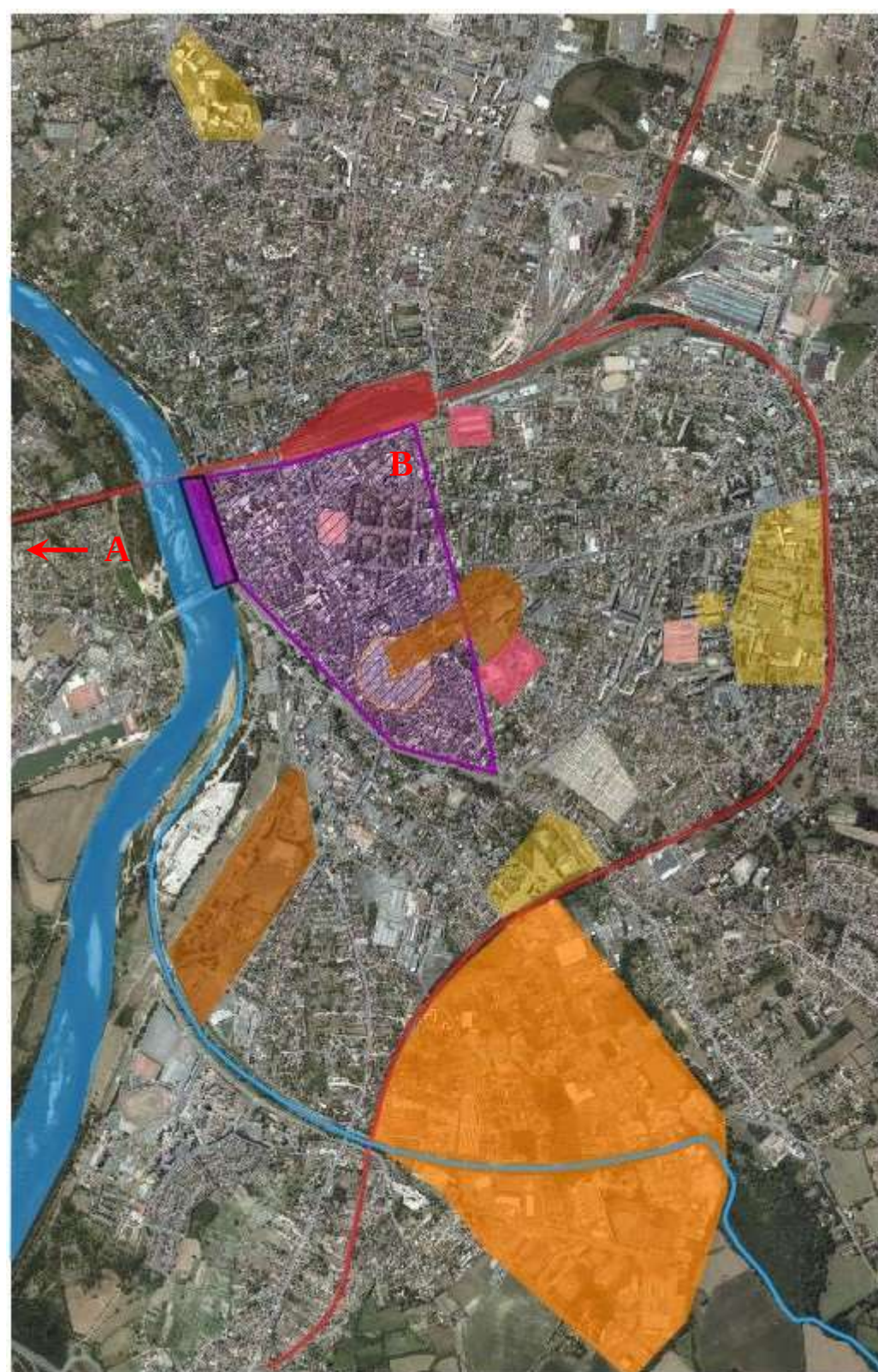
Capitale de la province du Nivernais sous l'ancien régime, Nevers est désignée comme préfecture du département de la Nièvre lors de la réorganisation territoriale de 1790 puis de la création des départements, cantons et districts. Il s'agit ainsi d'une ville moyenne de 34 228 habitants (recensement de 2015), 60 176 habitants en prenant son agglomération pour référence et 101 586 habitants pour l'aire urbaine, soit la moitié de l'ensemble du département de la Nièvre qui en compte 211 747. Troisième ville de Bourgogne, elle n'en reste pas moins une entité urbaine de faible ampleur dans un département globalement rural à la densité inférieure à 31 habitants par km².

Vers Paris



Vers Lyon

Fig. 1 : Carte de situation de Nevers (Géoportail).



I. Une ville reliée aux principaux axes de transports

- Gare
- Voie ferrée
- Loire
- Nièvre

II. Le principal appareil commercial de la Nièvre et un pôle de formation pour le département

III. Des services plus

- Zones commerciales
- Zone Industrielle
- Etablissements scolaires

spécifiques liés à la taille de la ville

- Etablissements hospitaliers
- Etablissements pour l'emploi

IV. Le cœur touristique de Nevers : la vieille ville (**détail B**) et le circuit Magny-Cours (**détail A**)

- ▨ Centre historique
- Quai des mariners

Photographie aérienne au 1/15000^{ème}, provenant du Géoportail. (croquis réalisé à l'aide du logiciel QGIS)

Fig. 2 : Nevers : une ville d'envergure départementale en déclin démographique et économique, profitant de son rattachement aux axes de communication et de son patrimoine pour redynamiser son économie et se rendre attractive.

1) Desservie par des axes de transport secondaires

a) Ferroviaire

La gare de Nevers se situe sur la ligne Paris-Clermont-Ferrand et secondairement sur celle de Moret-Veneux-les-Sablons / Lyon-Perrache. Elle est à l'origine d'une voie ferrée vers Dijon dont le trafic de fret est en constante augmentation, mais qui n'est pas encore électrifiée.

Nevers est ainsi reliée en train principalement à Paris (13 rotations quotidiennes en moyenne, temps de parcours variant de 1h56 pour le trajet sans arrêt à 2h25), Nantes, Angers, Tours, Bourges, Orléans, Dijon, Clermont-Ferrand et Lyon. De plus, la gare jouit de dessertes TER et Intercités relativement importantes pour la taille de la ville.

Nœud de communication très secondaire à l'échelle nationale et régionale, Nevers tient un rôle dans le transport sur l'axe interrégional Tours-Nevers-Dijon, avec un projet d'électrification de la ligne Nevers-Chagny, en particulier pour le fret, soutenu par la région Bourgogne-Franche-Comté.

b) Routier

Nevers est à l'écart des grands axes autoroutiers, car, si l'A77 permet un accès à la ville de Paris en environ 2h, un peu plus de 2h30 pour Dijon, cette autoroute s'arrête avant Nevers et profite d'un trafic modeste dans la mesure où aucun prolongement n'est prévu vers Moulins et Clermont – l'A71 Paris-Clermont existant déjà. Enfin, la ville se trouve bordée par la Nationale 7 permettant de rejoindre Lyon en 3h.

c) Aérien

Enfin, la ville dispose de l'aérodrome de Nevers-Fourchambault ou de la Sangsue. Il accueillait de nombreuses rotations au moment du Grand Prix de Formule 1 ou des événements sportifs organisés au circuit de Nevers Magny-Cours. Auparavant doté d'une liaison régulière hebdomadaire vers Dijon (31 minutes de vol) fermée faute de demande, l'aéroport voit son trafic en baisse, notamment en raison de l'arrêt du Grand Prix de F1.

2) Tenant le rôle de principal pôle commercial du département

En effet, la zone de chalandise de Nevers s'étend sur 143 communes (dont 40 du Cher)³ et concerne 145 500 habitants, dont 67 297 au sein du pôle commercial comprenant les communes de : Challuy, Coulanges, Fourchambault, Marzy, Nevers, St Eloi, Sermoise, Varennes-Vauzelles. Le potentiel de consommation représente ainsi 647 millions d'€ (les deux tiers du département)⁴.

B. Dans un département ni dense ni attractif

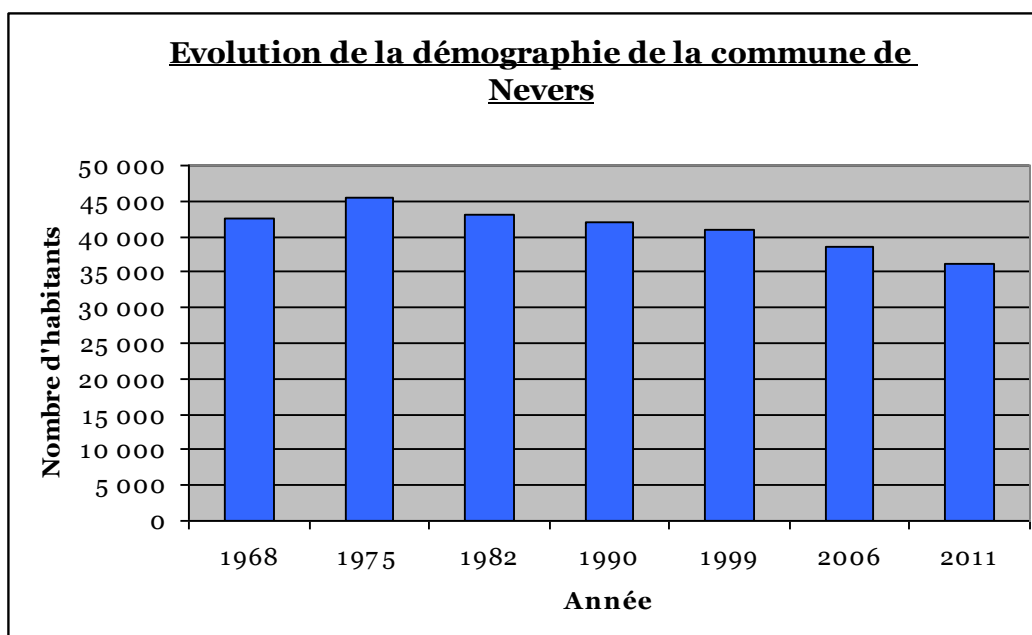
L'agglomération de Nevers apparaît ainsi comme un relais entre la région Bourgogne et la région Centre, avec laquelle elle est le plus liée : notamment l'agglomération de Bourges. A la tête du chapelet urbain de la Nièvre, en tant que pôle démographique du département, certains investissements et flux économiques profitent à la ville du fait de sa connexion aux principaux axes de communications.

1) Une ville marquée par la stagnation démographique et le vieillissement de sa population

Cependant, à l'image du département, la ville est marquée par le vieillissement de sa population et la stagnation démographique : les moins de 20 ans représentent 21,9% de la population de la zone tandis que les plus de 60 ans comptent pour 28,3% de la population dans ce même espace, et l'écart s'accroît. En atteste que les plus de 60ans, qui représentaient environ 26% de la population du département de la Nièvre en 2009, dépassèrent les 30% en 2014 (INSEE).

³ <https://old.nevers.fr/zone-de-chalandise>

⁴ Ibid.



Tab. 1 : Graphique de l'évolution de la population au sein de la commune de Nevers (INSEE).

On peut observer à l'aide de ce graphique la perte constante de population de la commune de Nevers depuis 1975. Ainsi entre 1975 et 2011, la commune a enregistré une perte de 26% de sa population, qui s'est échelonnée d'abord modérément durant les années 1980-2000, puis de manière plus rapide (-6% entre 1999 et 2006 ; encore une fois -6% entre 2006 et 2011).

De plus, selon l'Insee cette perte de population n'est pas due au solde naturel, mais bien à celui des sorties du territoire. La variation de population est matérialisée par le taux annuel moyen qui est de -1,2% entre 2006 et 2011. Si on décompose cette valeur on trouve que la variation due au solde naturel est de +0,1%, tandis que la variation due au solde apparent des entrées/sorties est de -1,3%

La déprise démographique qui touche la ville centre au profit de la banlieue et du périurbain est une caractéristique des villes moyennes telle que Nevers ; cependant, c'est la crise industrielle, et le chômage croissant, qui conduisent à une diminution de la population active de l'aire urbaine. En effet, ce sont principalement les plus jeunes qui quittent la commune, une fois en âge de partir étudier ou travailler (16-25ans). Un départ qui peut ainsi être motivé par le manque d'infrastructures d'enseignement supérieur dont dispose la ville, ou de l'étroitesse des perspectives professionnelles.

2) Entraînant un déclin de ses activités économiques

L'évolution du nombre de création d'entreprises au sein de la ville est significative du déclin de ses activités économiques, même si des causes structurelles, telle que la crise économique de 2008, en accentuent l'importance. Ainsi, de près de 1300 entreprises créées en 2009 dans la Nièvre, seules 1000 furent constituées en 2016, dans le cadre d'une baisse constante.

L'appareil commercial de Nevers, constitué de 844 établissements, a ainsi grandement diminué. Entre 1994 et aujourd'hui, les entreprises ont vu leur nombre diminuer de 16% environ.⁵

La majorité des entreprises de la Nièvre en 2015 se trouvaient ainsi dans le secteur du « Commerce, transport, hébergement et restauration », représentant 4 180 établissements et 34,2% du total. Secteur d'ailleurs marqué par le plus fort taux de création en 2016 : 32,9% des entreprises ayant été créées dans ce domaine, contre 25% pour les services aux particuliers, 22% pour les services aux entreprises, 11,8% pour la construction et 8,3% pour l'industrie.⁶

Excentrée au sein de la région Bourgogne-Franche-Comté, nœud secondaire de communication, la ville de Nevers tient pourtant le rôle de pôle économique et démographique principal de l'ensemble du département de la Nièvre. En recul, sa dépendance envers Bourges et Paris s'affirme.

⁵ Site Internet de la ville de Nevers : <https://www.nevers.fr/vivre-a-nevers/le-developpement-economique/la-politique-de-developpement-economique/la-dynamique>

⁶ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-58#chiffre-cle-9>

II. Des stratégies économiques peu diversifiées et déclinantes, tendant à renforcer la place du tourisme

Déclinante, du fait de sa stagnation démographique, du vieillissement de sa population et de la diminution du nombre d'entreprises qui s'y installent, la ville est marquée par des activités économiques peu diversifiées voire à bout de souffle, qui conduisent au renforcement du tourisme comme moteur local de l'économie.

A. La persistance d'une forte spécialisation industrielle dans le secteur automobile

Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2013			
Type d'entreprise	Nombre de créations	Pourcentage de création	Taux de création (en %)
Ensemble	215	100	12,6
Industrie	6	2,8	6,7
Construction	21	9,8	15,4
Commerce, transports, services divers	154	71,6	13,4
dont commerce et réparation automobile	60	27,9	16,2
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	34	15,8	10,2

Tab. 2 : Tableau statistique présentant le nombre et le pourcentage de créations d'entreprises à Nevers par type d'activité, témoignant de la domination des activités commerciales et liées aux transports, principalement automobile (INSEE).

Ce premier tableau nous indique que plus de 70% des entreprises créées à Nevers en 2013 sont dédiées aux : « Commerce, transports, services divers » ce qui représente 154 entreprises sur les 215 qui furent créées durant l'année. Sur cet ensemble 60 sont dédiées à l'industrie automobile, témoignant de la spécialisation de la ville.

Nombre d'entreprises par secteur d'activité au 1er janvier 2013		
Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Pourcentage d'entreprises
Ensemble	1 709	100
Industrie	89	5,2
Construction	136	8
Commerce, transports, services divers	1 150	67,3
dont commerce et réparation automobile	370	21,7
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	334	19,5

Tab. 3 : Tableau statistique présentant le nombre absolu et le pourcentage total d'entreprises à Nevers par secteurs d'activités, témoignant de l'accroissement de la spécialisation industrielle de la ville dans le temps (INSEE).

Ce second tableau permet de compléter et d'élargir les observations tirées du premier. Ainsi, non seulement le secteur des « Commerce, transports, services divers » représente 70% des créations d'entreprises en 2013, mais il correspond également aux 67% des entreprises qui existent au sein de la commune cette même année. Plus de 1150 entreprises, dont 370 dédiés à l'automobile, sont visibles aux alentours de Nevers.

B. Une tentative limitée de diversification industrielle : mécanique et chimie

Depuis les années 1960, elle accueille de nombreuses petites et moyennes industries de construction électrique et mécanique, chimie. Elle entend désormais se spécialiser et étoffer

différentes filières qui constituent ses pôles d'excellence : sous-traitance automobile principalement avec, à Nevers même, les entreprises Valeo et Gates (courroies).

L'économie de la ville, qui s'est spécialisée dans la petite industrie automobile, subit aujourd'hui de nombreuses difficultés. Ainsi, le développement du tourisme, qui s'accroît ces dernières années, offre l'espoir de redynamiser la ville.

III. Nevers et le tourisme : un point de passage plus qu'une centralité

Cependant, et dans la mesure où ce développement est relativement récent, toutes les difficultés ne sont pas encore surmontées pour faire de la ville un espace à dimension touristique suffisante pour qu'elle devienne plus qu'un point de passage sur la route de grandes villes avoisinantes : Bourges, Dijon, Paris.

Ainsi, dans quelle mesure le patrimoine religieux de la ville est-il utilisé pour son développement touristique ?

A. Nevers Magny-Cours cesse sa course

Créé en 1959 par Jean Bernigaud, maire de Magny-Cours et propriétaire du terrain, le premier circuit est une piste de karting de 510 mètres de long, pour créer un espace dédié aux sports automobiles sans avoir à se soumettre aux obligations et au coût pour financer et homologuer le circuit. Le circuit Jean Behra, du nom du pilote français décédé en 1959, de 2 000 mètres de long, est inauguré en 1961.

En septembre 1986, toujours sous l'impulsion d'un homme politique local, François Mitterrand, le conseil général de la Nièvre achète le circuit de 3 850 mètres à la famille Bernigaud. Le nouveau tracé homologué pour la Formule 1 est réalisé en 1988. Le circuit est inauguré et obtient son homologation officielle en 1989. Le circuit reçoit, en 1990, un bail de cinq ans octroyés par la FISA pour l'organisation du Grand Prix automobile de France de Formule 1. Magny-Cours remplace, en 1991, pour les épreuves françaises de Formule 1, le Circuit Paul-Ricard du Castellet. Le premier Grand Prix automobile de France de Formule 1 a lieu le 7 juillet 1991.

En 2004, la Fédération française du sport automobile devient le promoteur et l'organisateur du Grand Prix de France. En 2005, le circuit étant en proie à des soucis financiers, le conseil général de la Nièvre finance le projet, pour permettre au circuit de continuer à recevoir le Grand Prix de France. Le Grand Prix 2007 se tient le 1er juillet mais le Comité directeur de la Fédération française du sport automobile décide à l'unanimité de suspendre l'inscription du Grand Prix de France au calendrier 2008, jugeant que les conditions de réussite ne sont pas toutes réunies. À la suite d'une réunion entre le Premier ministre français François Fillon et Bernie Ecclestone, le 24 juillet 2007, à Paris, il est convenu de maintenir le Grand Prix à Magny-Cours pour 2008 et 2009. Le 15 octobre 2008, la FFSA annonce qu'elle renonce à son rôle de promoteur du Grand Prix de France de Formule 1. En 2009, pour la première fois depuis la création du championnat du monde de Formule 1, il n'y a pas d'épreuve française au calendrier. Faute de promoteur, le Grand Prix de France de Formule 1 disparaît du calendrier durant neuf ans ; il est reprogrammé en 2018, sur le circuit Paul-Ricard au Castellet (Var)⁷.

Depuis la disparition du Grand Prix de France à Magny-Cours, le circuit a entrepris de nombreux changements. Le prolongement, en octobre 2010, de l'autoroute A77 permet désormais un accès direct au circuit. Le circuit redevient bénéficiaire en 2011⁸. Ouvert plus de 300 jours par an, et situé à quelques minutes en voiture de Nevers centre, il s'agit d'un véritable conglomerat d'établissements dédiés à l'automobile avec notamment : un circuit de karting accessible au public, un circuit d'essai pour les néophytes souhaitant s'essayer à la conduite, de nombreux hangars renfermant de puissants véhicules disponibles à l'essai et également un musée de la formule 1.

Le complexe, organisé autour du circuit, est le premier pôle d'attraction touristique de la Nièvre avec ses 312 000 visiteurs en 2016⁹. On peut également ajouter que l'arrêt définitif du Grand Prix de F1 en 2008 n'a été que bénéfique pour la ville, car les frais engendrés par la mise en place d'un tel évènement en dépassaient largement les gains. Ainsi de nombreuses compétitions de plus petite envergure permettent une subsistance très profitable aux Nivernais du site.

⁷ <http://www.f1i.fr/infos/f1-ricard-cinq-ans-2018/>

⁸ Site Internet du circuit Nevers Magny-Cours : <https://www.circuitmagnycours.com/historique-du-circuit-automobile-et-moto-de-magny-cours/>

⁹ https://www.lejdc.fr/nevers/economie/tourisme/2017/04/05/magny-cours-et-l-espace-bernadette-destinations-preferees-des-touristes-dans-la-nievre_12350866.html

Depuis 1991, l'ISAT, Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports, établissement de l'Université de Bourgogne, est la seule école publique spécialisée en ingénieurs de l'automobile, elle délivre des diplômes jusqu'à bac + 5 à environ 120 élèves par an. Magnytude, qui apparaît sur le croquis ci-après, représente le centre d'activités et de recherche technologique et de développement de l'ISAT. Ces deux établissements, très liés, participent à faire de l'activité automobile une spécialité au sein de la commune.



Fig. 3 : Photographies : deux entreprises nivernaises spécialisées dans les stages automobiles et le nom du musée dédié à la Formule 1 accessible à côté du circuit Magny-Cours. (Photographies : Germain Blanchin, mars 2018)



Fig. 4 : Légende du **détail B** : Circuit de Nevers Magny-Cours, photographie aérienne au 1/10000ème, provenant du Géoportail, même orientation que la première. (QGIS)

Traditionnellement administrative, Nevers ne possède guère que l'activité de faïencerie comme industrie ancienne laissant le soin à plusieurs petites villes de ses alentours la fonction manufacturière, telles que Fourchambault, Imphy pour la métallurgie, La Machine pour la mine de charbon ou encore Varennes-Vauzelles pour la construction mécanique et

ferroviaire. Ainsi, c'est par le biais de son développement touristique et par la valorisation de son patrimoine que Nevers entend redynamiser son économie.

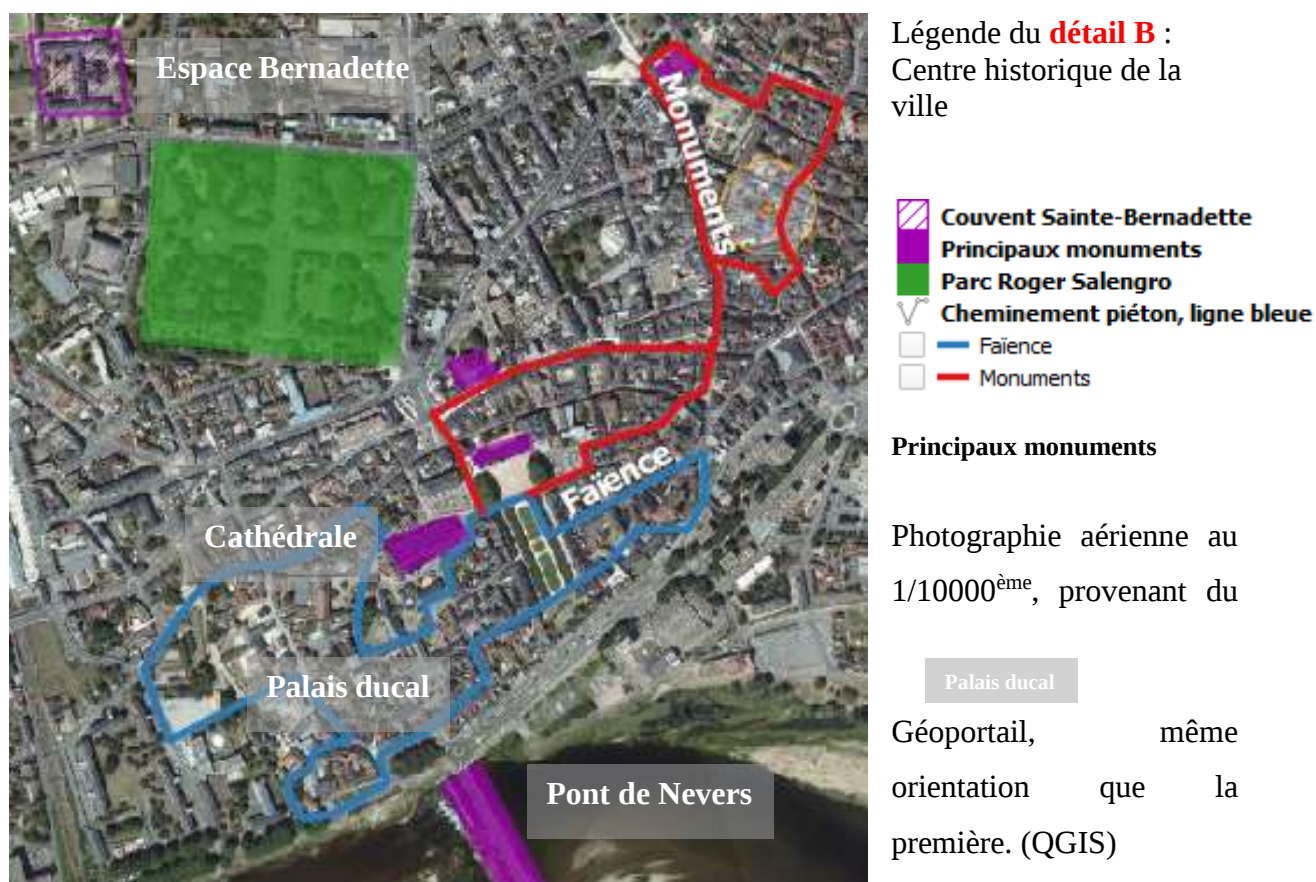


Fig. 5 : Croquis du cœur historique et touristique de Nevers : quelles place et communication pour le patrimoine religieux ?

B. Les principaux monuments et ateliers de faïence font l'objet d'un parcours touristique fléché

Le patrimoine culturel de la ville, en particulier les ateliers de faïence et les principaux monuments : le pont de Nevers, le palais ducal, les édifices religieux remarquables (en particulier la cathédrale Saint-Cyr et Sainte-Juliette), sont reliés par deux circuits piétons balisés et très aisément repérables dans la ville par le biais de panneaux et marquages au sol :

Un des nombreux panneaux d'informations, rappelant le label « Ville d'Art et d'Histoire » dont dispose la ville, et mettant en valeur le « parcours touristique » des principaux monuments à visiter. L'itinéraire qui apparaît sur la carte est indiquée dans les rues par une ligne bleue continue sur le trottoir.



Fig. 6 : Photographies du plan des itinéraires touristiques à Nevers et du « fil bleu », itinéraire touristique peint au sol par la mairie. (Photographies : Germain Blanchin, mars 2018)

La façade de l'ancien Palais Ducal de Nevers, date du XVI^{ème} siècle. L'intérieur quant à lui, est utilisé pour des bureaux « qui n'ont plus rien d'ancien », regrette la responsable de l'office de tourisme que j'ai rencontrée. Selon elle des visites pourraient être organisées si le mobilier au moins était d'époque.

La cathédrale Saint-Cyr et Sainte-Julitte, dont la crypte date du VII^{ème} siècle, le chevet roman du XI^{ème} siècle, la partie gothique des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, et dont la rénovation a été entamée après le bombardement de 1944. On peut d'ailleurs voir la tour en cours de rénovation (depuis 2014).



Fig. 7 : Photographies de deux des principaux monuments, à savoir le palais ducal et la cathédrale Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte. (Photographies : Germain Blanchin, mars 2018)

L'obtention du label ville d'Art et d'Histoire en 1989 a entraîné la mise en place de nombreuses sorties culturelles pour d'importants groupes de touristes, présidées par des guides conférenciers, notamment pour présenter ces deux monuments principaux. Ici la cathédrale est un pivot du tourisme local, pour sa richesse architecturale, l'histoire de ses reconstructions successives, ainsi que ses vitraux contemporains dont la réalisation s'est échelonnée de 1977 à 2011.

C. Artisanat ancien et très spécialisé : faïence bleue

La valorisation du patrimoine de Nevers passe également par celle de sa seule industrie ancienne, celle de la faïence, développée sous le duc Louis IV de Nevers. Vers la fin du XVIème siècle, il fait venir d'Italie Augustin Conrad, potier d'Albissola, près de Savone, et ses frères, Baptiste et Dominique qu'il installe au château du Marais à Gimouille. Leur réputation et leur réussite permirent à Nevers de s'affirmer au XVIIème siècle comme capitale française de la faïence.

Augustin Conrad avait choisi Nevers pour s'implanter en France car tous les éléments étaient réunis pour fabriquer de la faïence de qualité. Les deux types de terre nécessaires, du bois qui chauffe mais ne fait pas de feu (dans les forêts du Morvan), la Loire pour le transport sécurisé de ses produits.

La spécificité de la Faïence de Nevers est le fameux "Bleu de Nevers", une couleur obtenue par un bain d'émail au bleu de cobalt. Beaucoup de faïenciers signent également leurs créations en dessinant un petit nœud vert. Un patrimoine local, qui, bien que très limité en termes de production, a attiré 20 400 visiteurs en 2014 après son inauguration en septembre 2013¹⁰. Les visites ayant diminué de 67% sur la période estivale de 2015, et de 15% sur l'ensemble de cette deuxième année d'ouverture, le musée illustre les difficultés que connaît la ville pour assurer le développement économique pérenne de sa filière touristique. En cause : le manque de communication du musée en direction des touristes, et l'insuffisante synergie des acteurs et des espaces du tourisme de la ville.

¹⁰ https://www.lejdc.fr/nevers/loisirs/art-litterature/2015/12/25/frequentation-en-baisse-d-environ-15-au-musee-de-la-faience-de-nevers_11718076.html



Fig. 8 : Photographies : deux des quatre maîtres faïenciers encore en activité au sein de la ville ainsi que la plaque de l'ancienne rue de la faïence. (Photographies : Germain Blanchin, mars 2018).

D. Une communication insuffisante

De mon entretien avec la responsable de l'office de tourisme est particulièrement ressorti le manque de communication, autour de l'identité et du patrimoine unique de la ville. Nevers n'est trop souvent qu'une « ville étape » : on s'y arrête parfois car c'est l'une des portes d'entrée de « la Loire à vélo » (bien qu'il ne soit pas évident pour les cyclistes de rejoindre le centre-ville), on y passe en allant visiter les grandes villes périphériques comme Bourges, Dijon ou même Paris. Mais le problème reste que personne ou presque ne vient à Nevers pour la ville spécifiquement. Malgré une programmation culturelle importante, de concerts, d'événementiel, et une mairie dynamique dans ce domaine, la commune souffre d'une très mauvaise image qui lui colle à la peau, « principalement véhiculée par ses propres habitants » selon elle.

Un état de fait recueilli par la suite lors d'enquêtes au centre-ville auprès de résidents de la ville de toutes classes d'âges. Ces discussions informelles visaient à saisir les représentations des habitants sur leur ville, en les questionnant sur ses avantages et inconvénients. Ainsi, dans la catégorie des 16-25ans, la synthèse de l'entretien ci-après, réalisé auprès de deux jeunes étudiantes en école d'infirmière à Nevers (IFAS), habitant à Nevers, dont l'une allait prochainement passer son diplôme, permet de percevoir la nature de cette image négative de la ville auprès des plus jeunes notamment.

Principalement négatif, l'avis général de la discussion s'oriente sur le grand manque d'événementiel dédié aux jeunes, délaissés dans la programmation culturelle, du point de vue

de nos témoins. La ville très peu attractive en termes de commerces, ne l'est encore moins en ce qui concerne la vie nocturne, presque inexistante. Le faible nombre d'établissements d'enseignement supérieur entrainerait à coup sûr un déménagement en cas de réorientation dans une autre filière. Enfin, le désir de partir est ce qui a le plus marqué notre conversation, retenons la formule : « *une fois mon diplôme et mon permis en poche, je pars sans hésiter* ».

Le manque de sensibilisation de la population par rapport aux points forts de la commune, et l'oubli quasi-total de programmations culturelles pour les plus jeunes (16-25ans) sont encore les points noirs de l'attractivité de la ville. Les professionnels du tourisme et du patrimoine ont ainsi mis en place par le biais de l'association « Les Vitrines de Nevers » des réunions entre tous les acteurs du tourisme. Depuis plusieurs années, commerçants, responsables du tourisme, représentants de l'espace Bernadette ou encore de Magny-Cours se regroupent pour discuter de l'évolution de l'activité touristique et sur la façon de la promouvoir. Parmi les principaux projets évoqués par les employés de l'office de tourisme, en discussion avec la municipalité et les autres acteurs locaux du tourisme :

- ❖ Une volonté de faire ouvrir les restaurants tous les soirs y compris le dimanche pour satisfaire la demande des touristes de passage ;
- ❖ L'installation de garderie durant Noël pour permettre aux ménages d'y laisser leurs enfants afin de profiter des spectacles, des marchés ;
- ❖ Le réaménagement des sens de circulation du centre-ville permettant d'augmenter le nombre d'entrées routières au sein de Nevers, qui étaient en sous-nombre par rapport aux sorties ;
- ❖ La création d'un jour de parking gratuit dans toute la ville pour promouvoir l'accès au centre historique pour les intéressés.

E. Sainte-Bernadette : le produit d'appel touristique de la ville

Ainsi, malgré un patrimoine important et des efforts réels de la municipalité et de l'office de tourisme pour accroître le développement touristique à Nevers, le rayonnement de la ville reste limité. Mais à la communication à revoir et l'image à améliorer répond un potentiel touristique parmi les plus importants de Bourgogne : le sanctuaire Sainte-Bernadette, qui abrite le corps de cette dernière recouvert de cire au sein d'une châsse.



Fig. 9 : Photographie du corps de Bernadette Soubirous conservé dans une châsse de verre au sein de la chapelle de l'Espace Bernadette (Photographie : Germain Blanchin, mars 2018)

Le couvent, qui date du XVIIème siècle accueille entre 150 000 et 200 000 pèlerins chaque année qui améliorent largement le taux de remplissage des hôtels de la ville lors des périodes d'affluence. Il s'agit du 11ème lieu le plus visité de Bourgogne-Franche-Comté (comme en attestent les chiffres donnés ci-après, tirés du Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2017-2022, Bourgogne-Franche-Comté). Ajoutons que de plus en plus de démarches sont mises en place principalement par des associations pour initier de grands rassemblements touristiques, tel que lors du spectacle son et lumière annuel Bernadette (célébré pour la première fois en 2016 (150^{ème} anniversaire de l'arrivée de sœur Marie-Bernard à Nevers), reconduit depuis et marqué par la hausse des spectateurs.

IV. Nevers et l'association des villes sanctuaires

Née en 1994, l'association Villes sanctuaires en France regroupe aujourd'hui 17 sites, accueillant chaque année des centaines de milliers de touristes et pèlerins : Alençon, Ars, Chartres, Cotignac, La Salette, Le Mont Saint-Michel, Le Puy en Velay, Lisieux, Nevers, Paray le Monial, Pontmain, Rocamadour, Saint Maximin et la Sainte Baume, Sainte Anne d'Auray, Thierenbach, Vézelay. L'objectif est de faire découvrir l'environnement touristique des sanctuaires et d'aider à améliorer l'accueil des visiteurs, à l'aide notamment de l'office de tourisme, et en mutualisant les moyens des lieux et des municipalités.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit désormais l'office de tourisme de Nevers, qui valorise tout particulièrement le patrimoine religieux de la ville, et notamment son sanctuaire : l'Espace Bernadette, comme nous le verrons après plus en détail. Cependant, si la ville a accédé au statut de ville sanctuaire, elle n'a pas profité de révolution dans son fonctionnement, en particulier dans ses liens avec les autres villes sanctuaires, notamment Lourdes, qui restent quasi-inexistants. On se trouve ici bien loin de l'exemple donné par les villes sanctuaires de Lisieux et d'Alençon, qui, en plus d'être proches géographiquement, le sont par leurs relations intenses en matière de collaboration pour le pèlerinage et le tourisme religieux : par l'organisation de circuits touristiques notamment. Lisieux, ville moyenne en crise industrielle à l'origine, comparable à Nevers en de nombreux points, a ainsi trouvé le moyen de redynamiser son économie grâce au tourisme religieux.

Marquée par un déclin démographique et économique, la redynamisation de la ville de Nevers par le biais de sa spécialisation dans l'industrie automobile n'a que peu fonctionné. Sa position géographique et administrative intéressante au sein de la Nièvre et de la Bourgogne-Franche-Comté n'a pas suffi à entretenir le tournoi de formule 1 accueilli par le circuit Magny-Cours, qui participait du rayonnement de la ville. Ainsi, c'est par le biais du développement touristique que les principaux acteurs locaux ont décidé de relancer l'économie et d'accroître l'attractivité de Nevers. Le patrimoine culturel et religieux, important, concentré dans le centre-ville historique, est ainsi mis en valeur par les acteurs du tourisme (office de tourisme, commerçants, hôteliers) et la municipalité. Cependant, la croissance de la fréquentation qui reste limitée ne donne pas satisfaction aux acteurs à l'origine de l'ensemble des politiques menées, Nevers restant un simple point de passage touristique plus qu'une réelle destination. C'est donc en valorisant son principal atout d'attraction : l'Espace Bernadette Soubirous, qui accueille de 150 000 à 200 000 visiteurs (principalement des pèlerins) par an, que la ville et le diocèse (représenté par Mgr Brac de la Perrière), entendent atteindre de meilleurs résultats.

CHAPITRE 2 : LA RELIGION COMME APPEL TOURISTIQUE A

NEVERS : UNE REALITE ?

Si le patrimoine religieux, en particulier le sanctuaire Sainte-Bernadette apparaît à Nevers comme l'un des principaux produits d'appel touristique, celui-ci ne fait pas l'objet pour l'instant d'une réflexion ou d'une communication unifiée, axée sur le caractère sacré et la spécificité de ces lieux.

I. La visibilité du religieux dans les documents et sites officiels dédiés à la ville et au tourisme

Sur l'ensemble du schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2017-2022, Bourgogne-Franche-Comté, le tourisme relevant du caractère sacré des espaces n'obtient qu'une place minoritaire, tandis que les sites officiels dédiés à Nevers et à son offre touristique vont jusqu'à lier Bernadette à l'histoire locale. Ainsi, dans quelle mesure le changement d'échelle, du département à la commune, marque-t-il la volonté très spécifique de cette municipalité à développer son offre touristique en lien avec le religieux ?

A. Selon le schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2017-2022, Bourgogne-Franche-Comté

1) Qui aborde le cas des sites religieux...

Les 134 pages du rapport sur le développement du tourisme dans la région Bourgogne-Franche-Comté proposent en préambule un état des lieux régional : « *La consommation touristique intérieure dans la région s'élève à environ 4,1 milliards d'euros (source : DGE – Secrétariat d'Etat au Tourisme – donnée 2011)* », soit la 11^{ème} position sur les 13 régions métropolitaines en chiffres brut. En calculant le « *PIB touristique* » par habitant, la région atteint la 9^{ème} place des 13 régions avec une valeur de 1 467,5 € par habitant, quasiment au niveau de la moyenne nationale qui situe le PIB touristique moyen par habitant à 1 470 €.

La consommation touristique intérieure représente environ 5,7 % du PIB régional, tandis que l'activité touristique en Bourgogne-Franche-Comté représente 2,9 % de la consommation touristique intérieure de la France. La durée moyenne de séjour peut expliquer ces résultats économiques : elle s'élève à 1,7 nuit dans les hébergements marchands de Bourgogne-Franche-Comté, la plus faible des régions métropolitaines. La région est une destination de courts séjours.

Les emplois générés par la venue de touristes en Bourgogne-Franche-Comté sont au nombre de 29 700 en 2013 (source : INSEE, DADS Acoos 2013). Selon les saisons, la région peut compter jusqu'à 41 200 emplois liés au tourisme. Ces emplois touristiques représentent 2,9 % des emplois totaux de la région. Ce poids est analogue à celui de la région Grand Est et de la Normandie, supérieur à celui de la région Centre – Val de Loire et des Hauts de France. En Bourgogne-Franche-Comté, le secteur qui concentre le plus d'emplois touristiques est l'hébergement, avec 33,7 % du total, devant les restaurants et cafés qui représentent 19,9 %.

Passée cette présentation générale, le plan du document interpelle pour son 3^{ème} point : offrant une typologie des espaces et activités touristiques de la région sans dissocier sites patrimoniaux et à caractère religieux.

« 3.1 Les sites et activités touristiques : une attente forte des clientèles p.19

3.2 Une réelle densité de sites de visite, notamment des sites patrimoniaux p.19

3.3 Une offre d'événementiels existante mais peu de très grands événements p.24

3.4 Gastronomie et œnotourisme : les points forts de l'offre régionale p.25

3.5 Les grands itinéraires de découverte p.26

3.6 Le tourisme fluvial : un point fort historique du tourisme régional p.30

3.7 Les massifs : une part significative de l'activité touristique p.31

3.8 Le thermalisme et le tourisme de bien-être : un fort potentiel de diversification de l'offre touristique p.32

3.9 Le tourisme d'affaires p.32 »

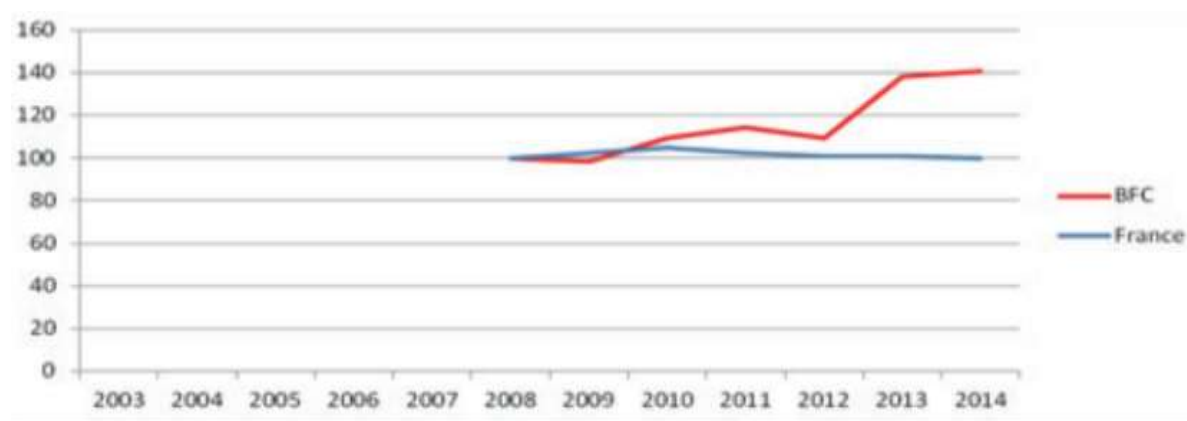
Fig. 10 : Extrait du sommaire du le schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2017-2022, Bourgogne-Franche-Comté.

De ce choix typologique découle un questionnement : la non différenciation des sites touristiques patrimoniaux culturels et religieux témoigne-t-elle de la non prise en compte de la

spécificité de ces derniers, ou plutôt d'une collusion des enjeux qui rendrait caduque cette précision ?

La suite du rapport tendrait à valider la première hypothèse, dans la mesure où, si les sites religieux sont les seuls au sein de la région à voir leur fréquentation augmenter dans le temps (alors qu'au niveau national on assiste à une baisse plus ou moins globale), rien n'est encore spécifiquement mis en œuvre pour leur développement/valorisation au niveau régional.

« Les sites religieux forment une particularité de l'offre régionale, avec une forte concentration sur la partie bourguignonne. Atout France recense 27 sites religieux sur la Bourgogne-Franche-Comté, soit 10% des sites recensés au niveau national. Les données fragmentaires de fréquentation de sites majeurs permettent d'avoir une vision des évolutions depuis 2008, seulement. Sur cette période, la fréquentation des sites régionaux a fortement progressé alors qu'au niveau national, elle est en stagnation voire en léger recul (voir graphique qui suit). Cette évolution régionale s'explique par la fréquentation des grands sites (Vézelay, Cluny, Paray le Monial), avec une majorité de sites souvent gratuits. Il s'agit souvent d'évaluations de fréquentation et non de comptages réels. Cette tendance doit donc être prise avec un certain recul. Cependant, le patrimoine religieux constitue l'un des points forts de l'offre touristique régionale. Ces sites figurent parmi les lieux les plus fréquentés de la région. Cette offre permet également de s'adresser à des clientèles de niche, de diverses nationalités et notamment les clientèles latino-américaines. »



ÉVOLUTION COMPARÉE DE LA FRÉQUENTATION DES SITES RELIGIEUX EN FRANCE ET EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
(indice 100 en 2003 - données Atout France)

Tab. 4 : Graphique présentant l'évolution comparée de la fréquentation des sites religieux en France et en Bourgogne-Franche-Comté (Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2017-2022, Bourgogne-Franche-Comté).

2) ... Sans parler de tourisme religieux

Ces quelques paragraphes abordent la spécificité des sites religieux du seul point de vue statistique de leur fréquentation, le reste de la partie met en avant « *La densité de sites de visite, notamment des sites patrimoniaux* » au sein de la région. Il est rappelé que l'offre de sites touristiques y est « *dense et répartie sur le territoire* » avec « *3 512 monuments classés ou inscrits à la liste des monuments historiques, [...] plus de 430 lieux de visite, [...] 8 sites inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO* ». Et c'est un sanctuaire – site religieux à accès gratuit –, la basilique Sainte-Marie-Madeleine de Vézelay, qui se positionne comme le site le plus visité de Bourgogne-Franche-Comté, avec 856 435 entrées¹¹ en 2015.

« Elle figure au 19e rang national des sites culturels les plus visités en France (source : DGE – Mémento du Tourisme 2015). Ce classement, qui mêle les sites payants ou non, positionne la basilique de Vézelay entre le château de Chenonceau et le château de Chambord.

En Bourgogne-Franche-Comté, ce sont les Hospices de Beaune qui constituent le premier site payant de la région, avec une fréquentation de 439 512 visiteurs en 2015. Les autres sites les plus fréquentés sont le chantier médiéval de Guédelon (304 189 entrées) et la Citadelle de Besançon (286 412 entrées) ».

On touche ici à l'une des spécificités du tourisme religieux : ses sites sont très généralement d'accès gratuit, alors quel rôle peuvent-ils tenir dans une politique locale de développement touristique ?

Pour y répondre, rappelons d'abord que seule la Basilique Marie-Madeleine de Vézelay rivalise en nombres de visites annuelles avec les sites payants les plus fréquentés des régions voisines : « *le chemin de fer de Montenvers – Mer de Glace (742 411 entrées) en région Auvergne-Rhône Alpes, [...] les bateaux-promenades de Strasbourg (734 878 entrées) et zoo d'Amnéville (694 630 entrées) en région Grand Est* ».

La croissance touristique de la région est ainsi bridée par des sites insuffisamment attractifs pour rivaliser avec les territoires voisins et ce qu'ils soient payant ou non : la cathédrale de Strasbourg (dont les responsables revendiquent 4 millions de visiteurs en 2008¹²),

¹¹ La précision du chiffre est issue des capteurs dont les entrées de l'église sont équipées.

¹² https://www.la-croix.com/Semaine-en-images/Explosion-des-visites-a-la-cathedrale-de-Strasbourg-_NG_-2008-07-09-673490

la basilique de Fourvière à Lyon (qui accueille environ 2,5 millions de visiteurs par an¹³) et la cathédrale de Reims (environ 1 150 000 visiteurs en 2016¹⁴) apparaissant comme beaucoup plus attractives que la basilique Marie-Madeleine de Vézelay. Cependant, si l'on étend l'étude de la fréquentation des lieux touristiques de Bourgogne-Franche-Comté à tous ceux qui dépassent 40 000 visiteurs annuels (52 sites), on observe qu'un quart d'entre eux (13 sur 52), en particulier les plus visités (9 d'entre eux dépassant 80 000 visiteurs annuels), s'avèrent souvent être des sites religieux (voir document ci-après).

¹³ https://www.lesechos.fr/05/04/2017/LesEchos/22419-392-ECH_a-lyon--fourviere-change-de-visage.htm

¹⁴ Observatoire Régional du Tourisme de Champagne-Ardenne, 10/05/2017.

- LES PRINCIPAUX SITES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ -

En 2016	Département	Fréquentation	Gratuit-payant
Basilique Sainte-Marie-Madeleine - Vézelay	Yonne	1 023 413	Gratuit
Basilique du Sacré Cœur - Paray-le-Monial	Saône-et-Loire	450 000 *	Gratuit
Hospices - Beaune	Côte-d'Or	425 530	Payant
Chantier médiéval de Guédelon - Treigny	Yonne	298 713	Payant
Citadelle - Besançon	Doubs	270 064	Payant
Touroparc-zoo - Romanèche-Thorins	Saône-et-Loire	233 000	Payant
Abbaye Saint-Philibert - Tournus	Saône-et-Loire	208 200	Gratuit
Grand Site de Solutré - Pouilly-Vergisson	Saône-et-Loire	200 000 *	Gratuit
Parc des Combes - Le Creusot	Saône-et-Loire	197 000	Payant
Musée des Beaux-Arts (hors expo.) - Dijon	Côte-d'Or	155 692	Gratuit
Espace Sainte-Bernadette - Nevers	Nièvre	150 000 *	Gratuit
Parc du Moulin à Tan - Sens	Yonne	129 912	Gratuit
Dino-zoo - Etalans	Doubs	124 041	Payant
Centre des monuments nationaux - Abbaye - Cluny	Saône-et-Loire	121 359	Payant
Cathédrale Saint-Jean - Besançon	Doubs	113 324	Gratuit
Jardin des sciences - Dijon	Côte-d'Or	109 159	Gratuit
Hameau du Vin - Romanèche-Thorins	Saône-et-Loire	104 230	Payant
Saline Royale - Arc-et-Senans	Doubs	100 508	Payant
Communauté œcuménique - Taizé	Saône-et-Loire	95 553	Payant
Parc de l'Auxois - Arnay-sous-Vitteaux	Côte-d'Or	92 676	Payant
Abbaye - Flavigny	Côte-d'Or	92 532	Gratuit
Site du pèlerinage - Paray-le-Monial	Saône-et-Loire	86 927	Gratuit
Citadelle - Belfort	T. de Belfort	83 097	Gratuit
Abbaye - Fontenay	Côte-d'Or	83 017	Payant
Musée François Rude - Dijon	Côte-d'Or	82 965	Payant
Site prieural - La Charité-sur-Loire	Nièvre	76 500 *	Gratuit
Muséoparc Alésia - Vénarey-les-Laumes	Côte-d'Or	72 951	Payant
Saut de Gouloux - Gouloux	Nièvre	71 918	Gratuit
Verrerie Cristallerie - Passavant-la-Rochère	Haute-Saône	67 011	Gratuit
Porterie Notre-Dame-du-Haut - Ronchamp	Haute-Saône	65 433	Payant
Grande Saline et musée du sel - Salins-les-Bains	Jura	65 333	Payant
Lion de Belfort - Belfort	T. de Belfort	64 428	Payant

Château - Cormatin	Saône-et-Loire	59 578	Payant
Eglise Notre Dame - Cluny	Saône et Loire	52 000 *	Gratuit
Musée Courbet - Ornans	Doubs	51 665	Payant
Musée de l'Aventure Peugeot - Sochaux	Doubs	51 039	Payant
Tuyé du Papy Gaby - Gilley	Doubs	50 000 *	Gratuit
Château du Clos de Vougeot - Vougeot	Côte-d'Or	48 604	Payant
Parc de loisirs les Campaines - Accolans	Doubs	48 500	Payant
Grotte - Baume-les-Messieurs	Jura	47 887	Payant
Musée du Jouet - Moirans-en-Montagne	Jura	47 327	Payant
Musée Comtois - Besançon	Doubs	46 972	**
Musée de la résistance - Besançon	Doubs	45 330	**
Château de Joux - La Cluse-et-Mijoux	Doubs	44 226	Payant
Musée d'art et d'archéologie - Cluny	Saône-et-Loire	43 811	Payant
Cassissium - Nuits-Saint-Georges	Côte-d'Or	43 537	Payant
Château - Châteauneuf-en-Auxois	Côte-d'Or	43 446	Payant
Musée Bibracte - Saint-Léger-sous-Beuvray	Saône-et-Loire	41 284	Payant
Musée de la vie bourguignonne - Dijon	Côte-d'Or	40 741	Gratuit
Musée de plein air des maisons comtoises - Nancray	Doubs	40 657	Payant
Parc polaire - Chaux-Neuve	Doubs	40 412	Payant
Eglise Notre Dame - Saint-Père-sous-Vézelay	Yonne	40 336	Gratuit

* Fréquentation en italique = estimations.

** Sites intégrés à la Citadelle de Besançon.

 musées

 grottes, parcs à thème

 sites industriels et techniques

 sites historiques (château, citadelle, etc...)

 sites religieux

 sentiers

FRÉQUENTATION DES SITES DE VISITE DE PLUS DE 40 000 VISITEURS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

(Source : CRT - chiffres clés édition 2017)

Tab. 5 : Tableau présentant la fréquentation des sites de visite de plus de 50 000 visiteurs en Bourgogne-Franche-Comté (Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2017-2022, Bourgogne-Franche-Comté).

Majoritairement gratuits, comme l'indique la 4^{ème} colonne du tableau, ces sites sont aussi suffisamment attractifs pour permettre ce que Mgr Brac de la Perrière appelait de ses vœux lors de sa conférence de 2014, à savoir servir de porte d'entrée touristique pour la région : réorienter les touristes vers le reste de l'offre régionale, mais aussi de biais pour la diffusion d'une culture religieuse à des touristes non pratiquants ni connaisseurs, tout en permettant la préservation de sites et de communautés religieuses.

B. Selon les sites Internet dédiés à Nevers et son offre touristique

J'ai ici fait le choix de me positionner en tant que néophyte au sujet de Nevers et de son offre touristique, qui chercherait à en apprendre davantage de chez lui via l'outil informatique – le moteur de recherches « Google » -, qui revêt un enjeu fondamental pour la représentation que se fait le public de la ville, par la croissance dont il profite en tant que source d'information et d'influence pour préparer un voyage touristique :

« [Internet est] la 5ème source d'influence (22 %) en France après les discussions avec les proches (68 %), la télévision (36 %), les guides touristiques (34 %) et les magazines (27 %). Cela montre d'une part la montée en puissance d'Internet par rapport aux autres sources d'information, d'autre part le recours par les consommateurs à plusieurs médias pour choisir une destination. Ce comportement explique le développement très important des sites web institutionnels visant à promouvoir un pays, une région, une ville, ou encore un site » (Hikkerova, Arlotto, Mutte, 2011).

Ainsi, l'observation des différents sites Internet dédiés à Nevers (<https://www.nevers.fr>), son agglomération (<http://www.agglo-nevers.net>), ou plus spécifiquement à l'offre touristique de la ville (<http://www.nevers-tourisme.com>), ou du département de la Nièvre (<http://www.nievre-tourisme.com>), qui sont les quatre principales sources d'information officielles sur la ville apparaissant en page 1 suite à la recherche « Nevers », témoignent d'une valorisation très différenciée du patrimoine culturel et de l'offre touristique religieuse, de la quasi-invisibilité à l'extrême valorisation.

1) Nevers noyée dans l'offre : invisible Bernadette

Si le site Internet de l'agglomération de Nevers (<http://www.agglo-nevers.net>) rappelle l'importance démographique, politique et économique de la ville centre, l'onglet réservé aux sorties et au tourisme « Se divertir », ainsi que l'ensemble des articles dans le domaine, ne s'orientent que sur de très grands événements culturels tel que « D'Jazz Nevers », festival de musique jazz d'échelle européenne créé en 1987.

Centré sur la question touristique à l'échelle du département de la Nièvre (<http://www.nievre-tourisme.com>), on pourrait attendre de ce second site qu'il mette en avant le principal pôle d'attraction touristique du département : la ville de Nevers, et en premier lieu

l'Espace Bernadette. Pourtant, l'onglet « Se divertir, visiter » qui présente l'ensemble des possibilités de visites et découvertes touristiques, dans lesquelles devrait apparaître du couvent de Saint-Gildard, où se trouve le corps de sœur Marie-Bernard, foisonne d'activités d'une grande banalité – de la visite du Château des Bordes à Urzy, en passant par différents domaines viticoles et fermes, jusqu'à la découverte de L'escargot sur Loire, élevage de gastéropodes à La Chapelle-Montlinard – noyant sans qu'une hiérarchie d'intérêt, de rayonnement, n'apparaisse pour faire primer cette possibilité, qui ne se révèle que par une recherche ciblée incluant le nom de cette dernière.

Ainsi, par le biais des sites institutionnels du département ou de l'agglomération, difficile de percevoir l'importance touristique de Nevers, dont le développement ne transparaît absolument pas. Le place du tourisme religieux apparaît ainsi aussi invisible que l'offre touristique de la ville dans sa globalité.

2) Le religieux comme appel touristique, Bernadette comme part d'histoire

Changement radical de discours sur le site de l'office de tourisme de la ville (<http://www.nevers-tourisme.com>), qui affiche parmi ses photographies défilantes de la page d'accueil celle de la châsse de Bernadette, qui en côtoie quatre autres, renvoyant aux principaux axes du tourisme à Nevers : la mise en avant du terroir, des jardins de ville, de la faïencerie, et le patrimoine strictement culturel (palais ducal). Non incluse dans le volet « Patrimoine » du site, au sein de l'onglet « A voir, à faire », Bernadette, son histoire et son Espace dédié, font l'objet d'une rubrique spéciale dans l'ensemble des visites et activités proposées par la ville. La prise en compte de la spécificité du site, et de sa place de choix au sein de l'offre touristique locale apparaît ici très nettement.

Pourtant, en termes de mise en valeur du patrimoine religieux que représente la détention du corps de Bernadette, c'est sans conteste le site Internet de la ville de Nevers (<https://www.nevers.fr>) qui en propose l'approfondissement le plus évident. Ici, non seulement patrimoines culturel et religieux sont associés, pour montrer les liens qui se tissent entre eux, et dissociés, afin de préserver leurs particularités, mais Bernadette ne se trouve dans aucun de ces onglets dédiés au tourisme. Pour la trouver, il faut se rendre dans la rubrique « Histoire » de Nevers. Bernadette Soubirous est ici présentée comme une part entière et essentielle de l'histoire de la ville, au même titre que le récit de sa création et des grands événements qui l'ont marquée jusqu'à nos jours. L'Espace Bernadette, de sanctuaire et de lieu de tourisme, devient

ici lieu d'Histoire, et même reconstitution du passé de la ville par le biais du spectacle Bernadette déjà évoqué et présenté en détail au sein de cette rubrique du site.



Fig. 11 : Photographie du spectacle "Bernadette", juillet 2017, dans le cadre des 150 ans de sa venue à Nevers. (© Ville de Nevers)

II. L'Espace Bernadette : point de passage de pèlerinage

Malgré le manque de réflexion à l'échelle régionale sur l'utilisation et la mise en valeur spécifique des sites religieux dans un but touristique, on observe à Nevers, qui axe son développement économique dans le domaine, des efforts supplémentaires. En effet, le premier site visité se trouve être l'Espace Bernadette, qui accueille en majorité des pèlerins.

A. Sur la route de Saint-Jacques de Compostelle

1) De l'infinité des possibles chemins médiévaux aux itinéraires contemporains balisés

Si l'époque médiévale est marquée par l'extension extrême de la religion au sein des sociétés, notamment européennes, rendant très commune et étendue la pratique du pèlerinage, il n'existait pas alors de chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. En effet, chaque pèlerin, par ses moyens – à pied ou à cheval – empruntait depuis chez lui un ensemble de sentiers, chemins, routes, de natures diverses mais unies par leur caractère éphémère.

Ce n'est qu'au travers du *Liber Sancti Jacobi*, le *Codex Calixtinus*, un manuscrit du XII^e siècle conservé à la bibliothèque du chapitre de la cathédrale de Compostelle, que ce qui s'apparente à des itinéraires de pèlerinages médiévaux ont pu être redécouverts et tracés. Le livre V, attribué au moine poitevin Aimery Picaud, a connu une renommée sans précédent à partir du XX^e siècle en étant traduit et publié sous le titre de « Guide du pèlerin ». En plus d'informations pratiques sur l'acte de pèlerinage, cet ouvrage, à prendre avec prudence du fait de la difficulté de considérer l'existence de véritables « routes » vers Saint-Jacques-de-Compostelle à l'époque médiévale, nous donne une idée des lieux les plus fréquentés par les pèlerins sur le chemin :

« Il y a quatre routes qui, menant à Saint-Jacques, se réunissent en une seule à Puente la Reina, en territoire espagnol ; l'une passe par Saint-Gilles, Montpellier, Toulouse et le Somport ; une autre par Notre-Dame du Puy, Sainte-Foy de Conques et Saint-Pierre de Moissac ; une autre traverse Sainte-Marie-Madeleine de Vézelay, Saint-Léonard de Limousin et la ville de Périgueux ; une autre encore passe par Saint-Martin de Tours, Saint-Hilaire de Poitiers, Saint-Jean-d'Angély, Saint-Eutrope de Saintes et la ville de Bordeaux. » (traduit par Jeanne VIELLIARD - *Le Guide du pèlerin* - Vrin - 1997)

Dès la deuxième moitié du XIX^e siècle, le livre V du *Codex Calixtinus* a stimulé l'imagination des historiens, qui ont réalisé un inventaire des traces de passage de pèlerins (tombes, témoignages écrits, etc.) et de patrimoine jacquaire (lieux dédiés à saint Jacques, statues, vitraux, peintures) pour reconstituer les itinéraires des pèlerins. Les cartes ainsi réalisées ont servi à tracer les sentiers pédestres d'aujourd'hui.

A partir de 1970, les itinéraires jacquaires inspirés du « Guide du pèlerin » et tracés sur la base des itinéraires pensés par les historiens ont été cristallisés sous la forme de sentiers de randonnée, dont la pratique s'est particulièrement développée à partir des années 1950 :

« Leur tracé, gage de confort et de sécurité, sont des compromis entre l'histoire et la réalité actuelle. Il s'agit d'éviter le goudron, les voitures et les propriétés privées, de tenir compte des capacités d'accueil et de l'intérêt esthétique des lieux. [...] »

Le foisonnement des itinéraires compostellans et l'éclosion spontanée de chemins a nécessité la mise en place d'une classification des chemins. En France, les itinéraires sont souvent des sentiers de grande randonnée GR® balisés par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre » (Site Internet de l'Agence de Coopération Internationale et Réseau Compostelle).

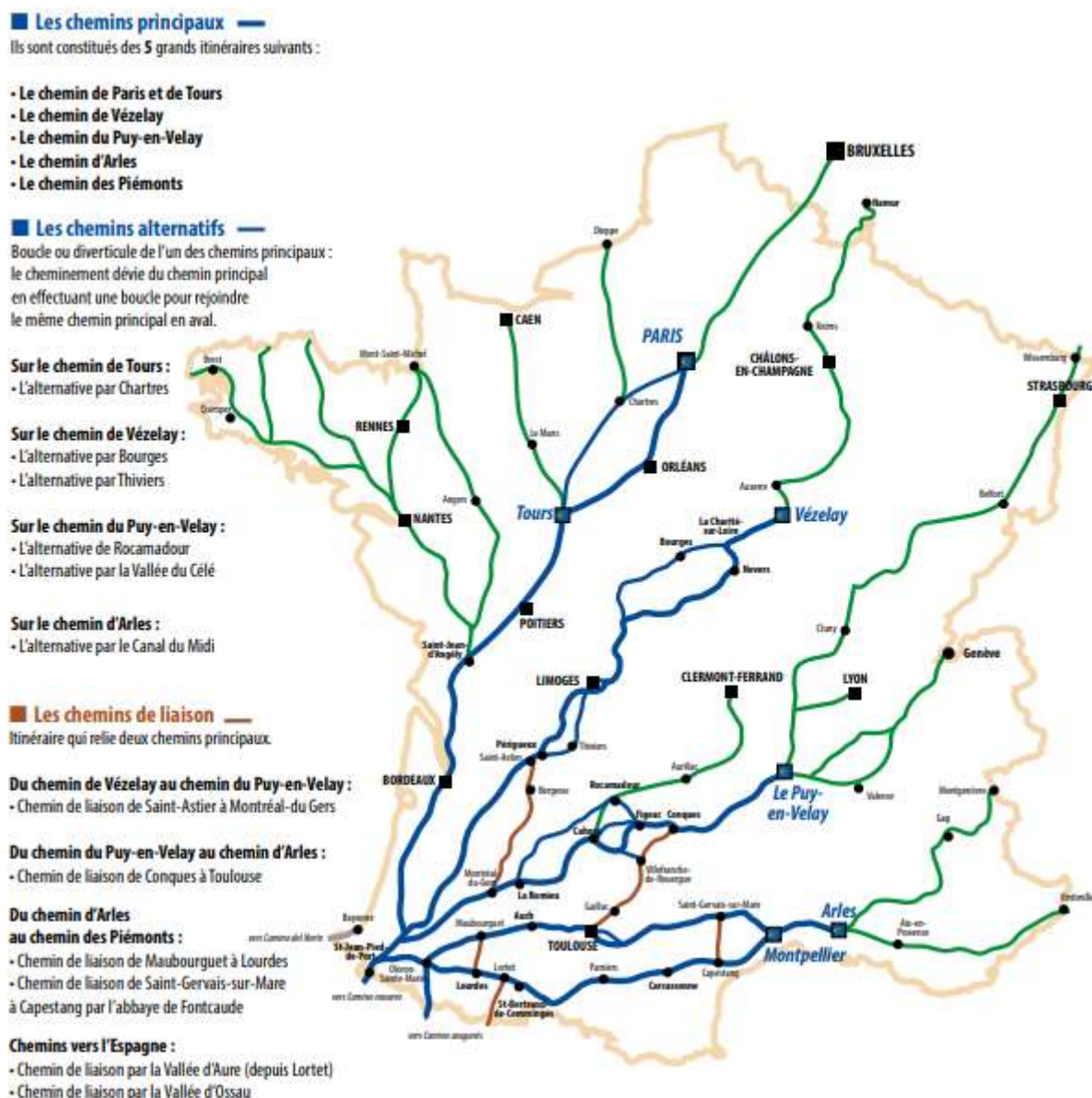


Fig. 12 : Carte présentant la classification et le tracé des chemins de pèlerinage à destination de Saint-Jacques-de-Compostelle en France (Site Internet de l'Agence de Coopération Internationale et Réseau Compostelle).

La construction de ces chemins a ainsi positionné Nevers et son patrimoine religieux sur l'un des cinq « chemins principaux », celui de Vézelay, dont on peut supposer qu'elle a entraîné une hausse du nombre de pèlerins s'y arrêtant, et du potentiel touristique qui y est lié.

Ajoutons qu'en 1984, l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, à la suite de sollicitations de l'association espagnole « Amigos de los Pazos » proposant que « le chemin de Saint-Jacques » soit reconnu comme « un bien culturel commun de l'Europe », recommande qu'une action internationale de sauvegarde et de valorisation par un tourisme culturel soit entreprise. Le programme des Itinéraires Culturels Européens du Conseil de l'Europe fut ainsi inauguré avec la création des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en 1987.

2) De la naissance à la canonisation de Bernadette : les raisons de l'intégration de Nevers aux itinéraires de pèlerinage

Si l'itinéraire de Saint-Jacques-de-Compostelle a fait place lors de sa cristallisation au XX^{ème} siècle et pour l'un de ses chemins principaux en France, à la ville de Nevers, c'est sans doute en partie à cause de la notoriété acquise par Bernadette Soubirous, témoin d'apparitions de la Vierge à Lourdes et décédée à Nevers, à la suite de son choix d'entrer dans la congrégation religieuse de la ville fondée à Saint-Saulge en 1680 par le père Jean-Baptiste Delaveyne (1653-1719), prêtre et moine bénédictin. Résumée à partir du site Internet de l'Espace Bernadette, la biographie de sœur Marie-Bernard ici proposée retrace ce qui a poussé cette dernière à quitter Lourdes, dont elle était originaire, pour s'installer durablement à Nevers après les apparitions. Ce choix, dont certains facteurs décisionnels sont ici présentés, apparaît comme l'élément déterminant dans l'intégration de la ville de Nevers aux itinéraires de pèlerinage, et à son attractivité actuelle dans le domaine.

Bernadette à Lourdes (1844-1866)

Bernadette est née à Lourdes, petite ville des Pyrénées, le 7 janvier 1844, dans une famille de meuniers. Touchée, comme sa famille, par une accumulation d'ennuis de santé, et de difficultés économiques dues à l'industrialisation, les Soubirous s'endettent. Devenus « brassiers », ils déménagent plusieurs fois jusqu'à s'installer gratuitement en 1854, avec leurs quatre enfants, dans une seule pièce sombre et insalubre de l'ancienne prison de la ville, le Cachot.

Touchée par une épidémie de choléra, Bernadette garda un asthme tenace toute sa vie. Elle travailla toute son enfance, n'étant scolarisée qu'épisodiquement dans la classe des petites filles pauvres de l'Hospice de Lourdes tenu par les « *sœurs de la charité de Nevers* ».

Le temps des apparitions (1858)

Le 11 février 1858, Bernadette Soubirous, âgée de 14 ans, part du Cachot pour aller chercher du bois de chauffe au bord du Gave, à Massabielle. Son récit veut qu'elle ait alors rencontré une « *dame en blanc* », qui, le 18 février, lors d'une 3^{ème} rencontre, lui demanda de venir quinze jours durant la rencontrer.

Elle ne dévoile son nom que le 25 mars. C'est la 16^{ème} apparition. Les autres rencontres sont pour la plupart sans message à transmettre.

Au milieu de la quinzaine, le 24 et le 25 février, Bernadette reçoit un message « *Priez pour les pécheurs* » et la Dame lui demande « *d'aller boire à la fontaine et de s'y laver* ». Après avoir gratté la terre boueuse au fond de la Grotte, Bernadette découvre une source.

Le 2 mars, Bernadette reçoit de la Dame une double mission : « *Allez dire aux prêtres qu'on vienne ici en procession et qu'on y bâtit une chapelle* ».

A l'abbé Peyramale qui l'interrogeait, l'adolescente aurait alors répondu (sans que ce soit attesté avec certitude) : « *Je suis chargée de vous le dire, pas de vous le faire croire* », en développant la croyance que Dieu s'intéressait aux plus pauvres.

Interne au pair à l'Hospice de Lourdes (1858-1866)

Bernadette Soubirous est accueillie après les apparitions comme « interne au pair » à l'Hospice de Lourdes tenu par les sœurs de la charité de Nevers, dans lequel elle passa huit années de sa vie.

Elle observa le travail des sœurs au quotidien avec les malades, les vieillards pauvres ainsi que les petites filles de familles sans ressource.

La popularité de la jeune femme à Lourdes, qui lui pèse depuis les apparitions, la décide ainsi à rejoindre la communauté des sœurs : « *Je vais chez les sœurs parce qu'elles ne m'ont pas attirée* », et « *j'aime beaucoup les pauvres, j'aime soigner les malades, je resterai chez les Sœurs de Nevers* ».

Bernadette à Nevers (1866-1879)

Le 7 juillet 1866, Bernadette Soubirous rejoint la Maison-Mère à Nevers, appelée alors Saint-Gildard. Le lendemain, elle fit pour la dernière fois le récit des apparitions devant 300 sœurs rassemblées pour l'écouter. Après quoi, elle entre dans le temps de formation à la vie religieuse.

Le 30 octobre 1867, avec 44 novices, Bernadette fait son premier engagement dans la vie religieuse. Elle aurait aimé partir dans une communauté pour prendre soin des malades et des pauvres. Parce que sa santé ne le lui permet pas, elle reste à la Maison Mère avec l'emploi d'aide-infirmière et celui de la prière.

Au cours de ses 13 années à Saint-Gildard, Bernadette sera successivement aide-infirmière, responsable de l'infirmerie, sacristine et le plus souvent malade elle-même. Elle fait de longs séjours à l'infirmerie. Atteinte d'une tumeur à un genou et d'une tuberculose pulmonaire qui la font beaucoup souffrir.

Elle meurt le 16 avril 1879, elle a 35 ans. Elle est inhumée dans la chapelle Saint Joseph au milieu du jardin. Béatifiée en 1925, elle fut canonisée et déclarée sainte le 8 décembre 1933.

Son corps, entièrement conservé, est ainsi devenu une relique à part entière, exposée dans une châsse au sein de la chapelle de ce qui est devenu l'Espace Bernadette Soubirous.

B. De 150 000 à 200 000 pèlerins par an

Dans son article intitulé « *Bernadette Soubirous, la porte d'entrée de Nevers* », Adrien Bail relate le 24 octobre 2014 dans le journal *La Croix*, l'affluence pèlerine dans la ville et ses conséquences locales.

« La ville s'est habituée à cette présence, qui attire chaque année entre 150 000 et 200 000 pèlerins, principalement des Européens mais aussi de plus en plus d'Africains et de Latino-Américains.

Une telle attractivité constitue un atout pour les acteurs du tourisme. Pour l'hôtellerie, les groupes de pèlerins représenteraient 10 000 nuitées par an. Mieux, elle serait « une porte d'entrée », selon Nelly Dubuit, directrice de l'office de tourisme. »

Cependant, comme le précise cette dernière dans l'article, en réponse à la journaliste : « *Bernadette est notre atout [touristique] numéro un. Cependant, les pèlerins ne sont pas immédiatement des touristes* ». Nombre de pèlerins quittant la ville dès l'issue de leur pèlerinage, sans même passer par le centre-ville qui recèle des monuments touristiques que souhaitent valoriser la ville et l'office de tourisme.

La question se pose en aval, mais aussi en amont de la venue de pèlerins à Nevers ; d'une part du côté de l'information des pèlerins à la source même, Lourdes :

« Depuis 2008, [l'office de tourisme et l'Espace Bernadette] distribuent tous les ans à Lourdes une invitation (en six langues) à visiter Bernadette à Nevers – beaucoup ignorant qu'elle s'y trouve. » (Adrien Bail, *La Croix*, 2014)

Mais aussi de la préparation des acteurs de la ville à orienter ce flux vers l'offre touristique :

« Cette année, ils ont créé un groupe de travail avec la chambre de commerce et l'association des Vitrites de Nevers. Objectif : améliorer l'accueil dans les commerces et l'orientation dans la ville. Soutien de la municipalité. De son côté, l'office développe des liens avec les vendeurs de séjours spirituels et conçoit des propositions alliant visite du sanctuaire et croisière sur le canal du Nivernais, visite de musée ou du parc floral d'Apremont-sur-Allier... » (Adrien Bail, *La Croix*, 2014)

En soutien de ces projets se place la nouvelle équipe municipale regroupée autour de Denis Thuriot, élu maire de la ville et président de l'agglomération en 2014 et ayant rejoint le parti La République en Marche d'Emmanuel Macron lors des élections présidentielles de 2017. Ainsi, l'extension du Fil bleu, tracé sur les trottoirs de la ville et reliant les principaux centres d'intérêts est actuellement en discussion pour y associer l'Espace Bernadette Soubirous. Le spectacle Bernadette, pour le 150^{ème} anniversaire de l'arrivée de cette dernière à Nevers, réalisé en 2016, bénéficia également de ce soutien.

L'Espace Bernadette Soubirous apparaît ici comme le point central du projet global de développement touristique de la ville de Nevers. Gratuit et attirant majoritairement des pèlerins qui s'en tiennent au sanctuaire lors de leur visite sans se tourner également vers l'offre touristique, l'Espace et l'office de tourisme réfléchissent à des stratégies et projets pour permettre à la fois le rayonnement du site, et le développement économique local.

CHAPITRE 3 : L'ESPACE BERNADETTE SOUBIROUS : UN EXEMPLE

DE SITE TOURISTIQUE ET RELIGIEUX EN LIEN AVEC UN GRAND

SANCTUAIRE ?

Après avoir étudié la place du tourisme et du patrimoine religieux au niveau de la ville de Nevers, et précisé la prépondérance, dans l'offre touristique locale, de l'attractivité des sites religieux, en particulier celui de l'Espace Bernadette, je me propose ici d'étudier plus spécifiquement les évolutions subies par le site dans le cadre de son ouverture au public non-religieux et de sa mise en tourisme. Le lien que le sanctuaire entretient avec celui de Lourdes sera aussi questionné.

I. Un site touristique, profondément religieux

La double nature du site, touristique et religieuse, semble paradoxale dans le double usage, la double valorisation des lieux qui se met en place. D'un côté son caractère sacré, celui d'un édifice religieux ancien dédié à la prière et au recueillement devant la relique de Bernadette ; de l'autre la taille de l'édifice, son équipement et ses aménagements dernier cri, dédiés à l'accueil de séminaires et d'entreprises, dans un souci de rentabilité des lieux. Mais l'équilibre semble triompher sur l'instabilité ou l'inadéquation des projets et des pratiques qui ont court au sein de l'Espace Bernadette.

A. Un sanctuaire ayant adopté les codes du tourisme, qui se diversifie

Si l'on dispose d'une estimation du nombre de pèlerins qui visite annuellement le sanctuaire, celui de touriste reste impossible à quantifier, du fait de la totale ouverture et gratuité de l'Espace Bernadette, et de la multiplicité des lieux qu'il contient : chapelle, jardins, reproduction de la grotte de Lourdes, musée, boutique, dont aucun n'est équipé d'un système de comptage. Cependant, les politiques menées et les aménagements réalisés par les gestionnaires de l'édifice, permettent d'appréhender l'évolution des objectifs poursuivis dans son développement.

1) Une ouverture au monde de l'entreprise

Dans son article intitulé « *Nevers : L'Espace Bernadette, un sanctuaire... et un business* » publié dans *Le journal du Centre* le 15 octobre 2017, Lara Payet illustre la valorisation purement touristique de l'Espace Bernadette, en tant que « *lieu d'accueil professionnel, au-delà de tout aspect religieux* ».

En parallèle des espaces dédiés au pèlerinage et à la valeur sacrée du site : la chapelle, la reproduction de la grotte de Lourdes, les jardins... un univers relativement méconnu à destination de l'accueil professionnel se déploie :

« « Ici, nous proposons différentes salles de réunions pouvant être utilisées pour des conférences ou des formations, pouvant accueillir de 10 à 13 personnes », précise Annie Pautrat [une attachée commerciale dont la prospection, organisation et accueil des entreprises sont ses principales missions. Chaque salle est équipée de matériel dernier cri. « Et peut être aménagée en fonction des besoins des entreprises. » » (Lara Payet, *Le journal du Centre*, 2017)

Cependant, le succès de ce second aspect du site fait face à deux défis : « faire connaître l'Espace Bernadette au grand public et surtout, faire face aux a priori ». En cela, les propos d'Annie Pautrat sont très évocateurs de la ténacité des représentations du sanctuaire dans l'esprit du grand public non religieux et des entreprises :

« On croit souvent qu'ici, il y a des crucifix partout, que l'ambiance est monacale, que les pièces sont vieilles et tristes, etc. Quand je démarcher des entreprises qui pourraient être intéressées pour organiser des séminaires ici, les responsables veulent souvent visiter avant, pour vérifier qu'il n'y a pas trop de signes religieux ! Or, à l'Espace Bernadette il y a environ trente salariés, tous laïcs et professionnels. Et il faut savoir que les cinq sœurs qui vivent ici sont habillées en civil ». (Lara Payet, *Le journal du Centre*, 2017)

Pourtant les prestations de l'Espace séduisent bien généralement les entreprises :

« Emplacement idéal en centre-ville, à proximité de la gare SNCF, parking sécurisé avec gardiennage 24 h/24 h, grandes salles, équipement multimédia... [...] l'espace restauration [qui] accueille tout le monde, le midi et le soir, pour des repas faits sur place [et avec une capacité de] 150 couverts [ainsi que les] différentes offres en hôtellerie ». (Lara Payet, *Le journal du Centre*, 2017)

La mise à disposition pour un public non religieux de l'ensemble de ces prestations et de la taille de l'édifice – dont le noviciat comptait 132 novices et 30 postulantes en 1866, et 260 maisons pour le reste de la congrégation¹⁵ – s'est organisée dans un double contexte de déficit budgétaire du site, et de succession à la direction : Christophe Goubier ayant remplacé Nicolas Joanne le 1^{er} janvier 2017. M. Goubier, entrepreneur depuis 20ans dans le domaine industriel, s'était vu confier par les sœurs « une étude pour restructurer l'Espace Bernadette, « pour le mettre au goût du jour. » » avant de devenir directeur et d'expliquer ainsi la complexité de sa tâche :

« « Aujourd'hui, l'Espace Bernadette est déficitaire. On perd de l'argent et on m'a donc demandé d'en faire rentrer ?! Mais sans pour autant perdre notre âme. Nous sommes une association, pas une entreprise. Le seul pôle à l'équilibre, c'est la boutique », confie le directeur. »

Dans ce contexte, ce dernier se concentre ainsi en particulier sur : « le développement des séminaires, l'espace restauration, l'amélioration de l'hôtellerie. « Il faut qu'on s'adapte à une nouvelle clientèle, qu'on joue toutes nos cartes et qu'on explore plusieurs pistes tout en gardant notre principe d'accueil et de solidarité. » » (Lara Payet, *Le journal du Centre*, 2017)

Sacré mais rentable, l'Espace Bernadette lutte pour équilibrer la balance entre ses principes et la nécessité : se faire connaître pour se préserver ; se diversifier pour ne pas foncièrement changer.

2) Une mise en tourisme du lieu

A côté de ces espaces réservés aux activités annexes de l'Espace Bernadette, ceux réservés aux pèlerins et visiteurs dédiés au sanctuaire, sont marqués par une adoption des principaux codes touristiques internationaux.

La reconstitution de la grotte de Massabielle à Lourdes, lieu des apparitions, qui date de 1884, cristallise le lien entre les sanctuaires de Nevers et de Lourdes, par le biais de l'itinéraire de vie de sœur Marie-Bernard, pour permettre aux pèlerins de se recueillir dans un second espace faisant écho à celui, très éloigné, où la sainte réalisé ses miracles.

¹⁵ « De l'Empire à la République : Nevers au temps de Bernadette », Archives départementales de la Nièvre, n° 16.



Fig. 13 : Photographie de la réplique de la grotte de Massabielle de Lourdes, à quelques mètres de la chapelle du couvent saint-Gildard, au sein de l'Espace Bernadette de Nevers. (Photographie : site Internet de l'Espace Bernadette).

Une signalétique indiquant tous les quelques mètres la direction du restaurant, des toilettes, des chambres (numérotées, classées par allées lettrées), de la boutique, des parkings etc. a remplacé sur les murs la sobriété que l'on attend d'un couvent (annexe 2). Le musée, créé en 1958, entièrement gratuit et accessible à l'ensemble des visiteurs, fait le lien entre cultuel et culturel en présentant des biens personnels de la sainte (ses vêtements et bagages à son arrivée à Nevers) pour retracer son histoire dans un lieu moins marqué par le religieux.

Les chambres d'hôtels proposées sont elles aussi marquées par ce mélange entre sobriété, spiritualité (un crucifix), confort minimum qu'un touriste peut attendre d'un hôtel (ménage tous les jours, draps et serviettes propres et changées à la demande ; équipement pour la toilette des personnes âgées ou à mobilité réduite) et la documentation, symbole de tout hôtel fonctionnant en réseau avec les acteurs locaux de tourisme. Ainsi se trouvent en évidence et dans chaque chambre : à côté de dépliants multilingues présentant l'Espace Bernadette, toute une documentation incitant les visiteurs à aller découvrir le reste de l'offre touristique nivernaise du centre-ville (annexe 3).

B. Un espace touristique fortement marqué par le sacré

Cependant, comme le rappelle l'article du 31 mars 2015 de France 3 TV info Bourgogne-Franche-Comté dans son titre : « Bernadette Soubirous attire 200 000 pèlerins par an à Nevers », qui « viennent du monde entier chaque année pour visiter la congrégation où elle a vécu et où elle est morte en 1879 », précisant avec toute la difficulté qu'il y a à en déterminer une précise vérité que « certains sont là par curiosité, d'autres par ferveur religieuse ».

Ce qui est certain, c'est qu'en parallèle de l'adoption de codes touristiques pour permettre la pérennité de son existence, l'Espace Sainte-Bernadette à Nevers reste un espace basé, dans son fonctionnement, sur celui d'autres espaces religieux et sacrés. En effet, comme l'indique l'article :

« Au côté des 29 salariés et des [5] religieuses, environ 70 bénévoles participent à la bonne marche et à l'entretien de l'Espace Bernadette. Certains font le ménage, d'autres cuisinent, entretiennent les espaces verts ou accueillent les visiteurs et leur font visiter les lieux. »

L'important contingent d'employés non rémunérés, sœurs et bénévoles, propre au caractère religieux du site, qui favorise la rentabilité de sa valorisation touristique, tient et participe à sa nature sacrée. Même si seules quelques sœurs de la communauté occupent encore les lieux, celui-ci n'a pas perdu sa double vocation : religieuse et charitable, la première puisque la formation et l'ordination y a lieu, la seconde du fait que les 29 salariés en question se trouvent bien souvent être dans une situation socio-économique difficile, nombre d'entre eux s'avérant être des migrants Africains.

II. L'appel de la foi

A l'appui d'une enquête réalisée les vendredi 30 mars et samedi 1^{er} avril 2018, lors de la fête de Pâques, au sein même de l'Espace Bernadette (annexe 4) avec l'accord de son directeur M. Goubier, je propose ici une analyse des résultats collectés auprès de 34 personnes venues visiter le site dont 13 hommes et 21 femmes (annexe 5). J'ai choisi ces deux dates dans le cadre d'un weekend de trois jours (le lundi 2 avril étant férié), marqué par la célébration religieuse de la résurrection du Christ, de grande importance pour les catholiques, afin de maximiser mes chances d'y rencontrer un nombre important de visiteurs. L'enquête compile

les résultats de toutes les personnes que j'ai pu rencontrer et qui ont accepté de répondre à mon questionnaire entre vendredi 10h du matin et samedi 10h, principalement dans l'espace extérieur donnant accès à la chapelle où se trouve le corps de Bernadette, devant l'entrée du musée et la reconstitution de la grotte de Lourdes (annexe 1).

Ces questionnaires semi-dirigés, divisés en trois séries de questions, avaient pour but d'établir pour chaque visiteur un profil général (sexe, âge, lieu de résidence), d'explicitier les motifs de sa visite (touristique et/ou religieux) et son déroulement (pèlerinage uniquement, ou associée à une visite d'espaces culturels/touristiques dans le cadre d'un séjour), et enfin d'analyser la perception du site par chacun, et leur représentation du lieu. Basé sur le modèle établi par Marie-Hélène Chevrier pour son étude comparée de sanctuaires dans le monde, l'objectif de l'étude était notamment d'intégrer le sanctuaire de Nevers au sein de sa typologie, conceptualisée dans sa thèse de doctorat.

Les pratiques des visiteurs du sanctuaire, c'est-à-dire « *les intentionnalités, les compétences et l'intervention des normes* »¹⁶ qui émanent de leurs choix et volontés lors de leur séjour, sont particulièrement importantes dans ce travail, dans la mesure où elles permettent de mettre en évidence la rupture avec le quotidien qu'offre le pèlerinage, au même titre que le tourisme, et de comprendre quelle logique de recreation s'exprime dans la venue des individus interrogés.

Par représentations, j'entends les « *entités formelles – toujours spatiales et temporelles, matérielles et mentales, individuelles et collectives – qui évoquent une autre entité (appelée le référent) et favorisent ainsi la cognition et l'action des individus. Toute représentation remplace quelque chose d'autre pour quelqu'un : la carte, l'image mentale, le député et la performance artistique peuvent tous constituer, à leur manière, une représentation d'un espace, d'un objet, d'une population ou d'une idée* »¹⁷. Ces représentations, en particulier mentales, qui désignent « *un ensemble structuré, fonctionnel et évolutif d'idées, de croyances, d'opinions à l'égard d'un objet ou d'une situation* » et qui émanent des visiteurs interrogés, sont pertinentes dans l'étude de mon sujet, dans la mesure où elles permettent d'approcher les volontés et motivations qui ont poussé chaque individu à venir visiter le sanctuaire, permettant d'étudier les logiques à l'œuvre à l'échelle des principaux intéressés.

¹⁶ « Pratique touristique » dans le glossaire du site Géoconfluences. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/pratiques-touristiques>

¹⁷ « Représentation » dans le glossaire du site Géoconfluences. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/representation>

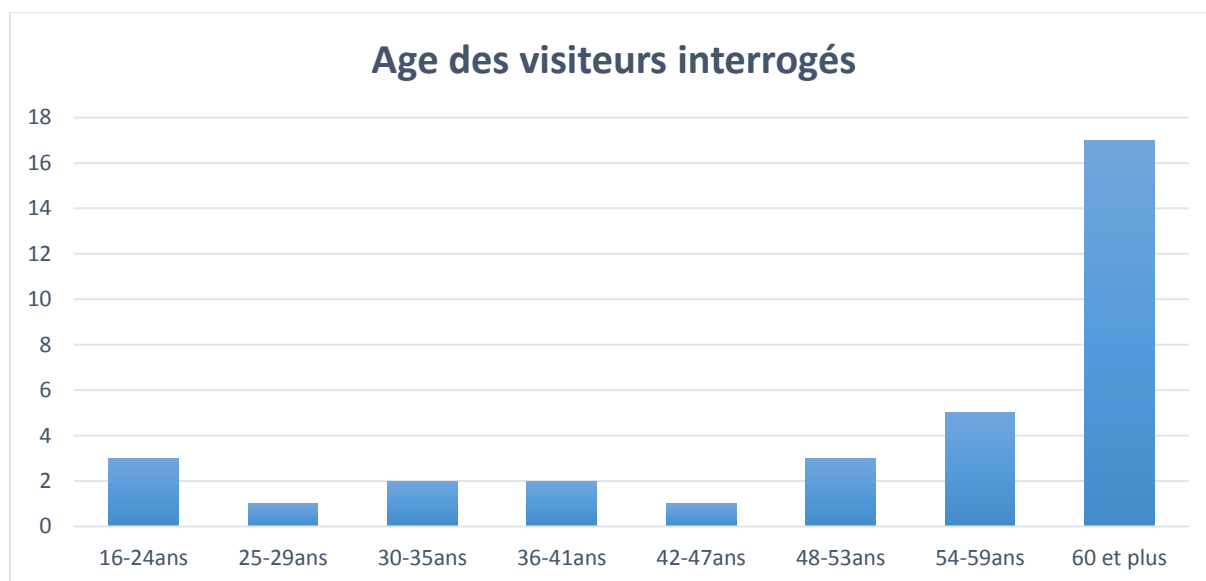
CATEGORIE	CRITERES	JUSTIFICATION
LOCALISATION	Pays	Le pays dans lequel se situe le sanctuaire est un élément important pour plusieurs raisons : Le nombre de sanctuaires par pays n'est pas identique. Plusieurs situations concernant la place de la religion catholique sont observables : Pays traditionnellement catholiques où la religion imprègne encore fortement la culture et la vie nationales. Pays traditionnellement catholiques mais où la pratique diminue et où la sécularisation est forte. Pays traditionnellement catholiques mais ayant connu une période durant laquelle la pratique du culte était restreinte par le pouvoir politique. Pays où le catholicisme est confronté à une autre religion, souvent de manière conflictuelle (peut correspondre à une situation passée ou présente). Ces deux dernières situations font que les sanctuaires de ces pays sont souvent liés à l'identité nationale.
	Ville	Autre élément déterminant et discriminant dans la catégorie localisation. Il existe des sanctuaires de toutes les tailles et en de multiples lieux, aussi bien en-dehors des villes, dans des lieux isolés, que dans des villes mondiales ou encore constituant eux-mêmes le cœur d'une ville.
STATUT	Reconnaissance	Certains lieux de pèlerinage jouissent de statuts officiels accordés par l'Eglise (donc reconnus) tandis que dans d'autres, les foules se pressent en pèlerinage alors que l'Eglise ne les considère pas comme des sanctuaires (ex. San Damiano en Italie).
	Statut du pèlerinage	De la même manière que pour les lieux, la pratique du pèlerinage n'est pas toujours reconnue et autorisée par l'Eglise.
ANCIENNETE	Date de fondation	Varie de l'Antiquité à nos jours.
ORIGINE DU CULTE	Sanctuaire marial	On entend par là un sanctuaire lié à la Vierge Marie. Cela comprend les lieux d'apparition mais également les lieux où l'on vénère une statue ou un objet lié à la Vierge. Cette précision est importante car les sanctuaires mariaux constituent une part très importante de l'ensemble des sanctuaires.
	Saint/Bienheureux (vie, reliques)	La dévotion envers les saints est un trait constitutif et particulier de la religion catholique et a été à l'origine des premiers pèlerinages.
	Autre origine	Liés à des pratiques populaires
PRATIQUES	Pèlerinage	Il va de soi que les sanctuaires sont des lieux de pèlerinage, parfois exclusivement.
	Tourisme	Les plus grands sanctuaires sont également des lieux touristiques.
FREQUENTATION	Nombre de visiteurs	Ce nombre peut varier de quelques centaines à des millions.
RAYONNEMENT	Local	Certains lieux attirent des visiteurs à l'échelle locale (ex. : N.-D. de Toute Aide dans les Côtes d'Armor), d'autres à l'échelle régionale (Sainte-Anne-d'Auray dans le Morbihan), nationale (Knock en Irlande) puis internationale (Guadalupe). Tandis que certains lieux sont connus de tous (Lourdes), d'autres ne sont connus que des catholiques (L'Ile Bouchard).
	Régional	
	National	
	International	
	Uniquement catholique	
DIMENSION IDENTITAIRE	Diocésaine	Certains sanctuaires qui sont très fortement liés à l'histoire d'un pays (ex. : N.-D. de Guadalupe au Mexique), d'autres symbolisent l'identité catholique d'une partie de la population (Medjugorje), d'autres encore ne sont liés à aucune identité particulière (Rue du Bac). Cette dimension identitaire est très liée au rayonnement de ces lieux.
	Locale	
	Régionale	
	Nationale	
	Catholique	

Tab. 6 : Tableau présentant une proposition de typologie des sanctuaires (extraite de la thèse de Marie-Hélène Chevrier sur Lourdes)¹⁸

¹⁸ Chevrier Marie-Hélène, « Le pèlerinage à l'heure de la sécularisation : dilution ou cristallisation du sacré dans l'espace ? », L'Information géographique, 2016/1 (Vol. 80), p. 105-129.

A. Un public majoritairement féminin, français et âgé

Première constatation, la moitié du public présent et interrogé avait plus de 60ans (17 personnes sur 34, 28 sur 34 pour les plus de 40ans). La pratique religieuse en son sein apparaît ainsi comme principalement le fait des plus âgés, dans un pays traditionnellement catholique mais où la pratique religieuse diminue.



Tab. 7 : Graphique de l'âge des visiteurs de l'Espace Bernadette interrogés lors de l'enquête menée les 30 mars et 1er avril 2018.

Sur notre échantillon : 23 personnes étaient de nationalité française, deux familles étrangères furent également interrogées – 4 Hollandais et 3 Portugais –, tandis que les nationalités allemande, malienne, sri-lankaise et arménienne ne furent représentées que par un seul ressortissant chacune. Le sanctuaire rayonne ainsi localement : 7 visiteurs habitant la Nièvre (dont 5 Nevers-même), 2 autres habitant la Bourgogne ; mais aussi à l'échelle nationale, les autres Français interrogés résidant dans des départements éloignés : 2 dans l'Allier et dans le Bas-Rhin, 1 dans la Marne, l'Eure, le Puy-de-Dôme, le Nord, le Pas-de-Calais et l'Île de France.

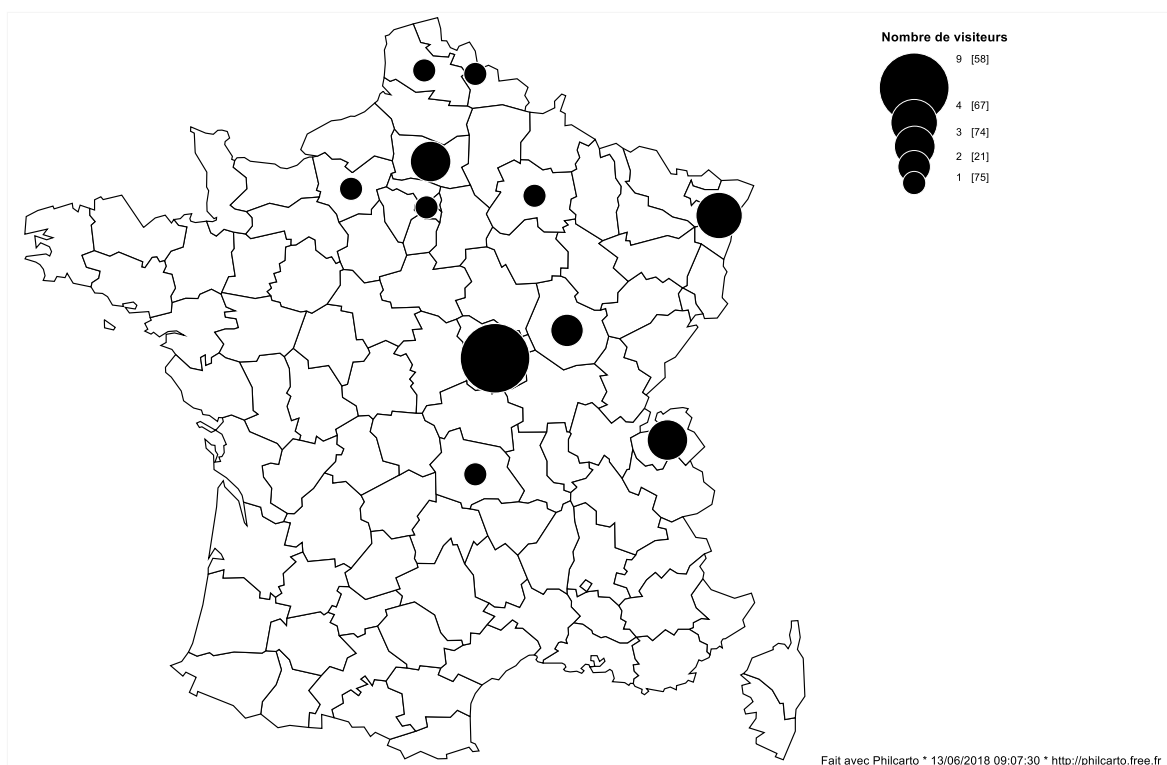


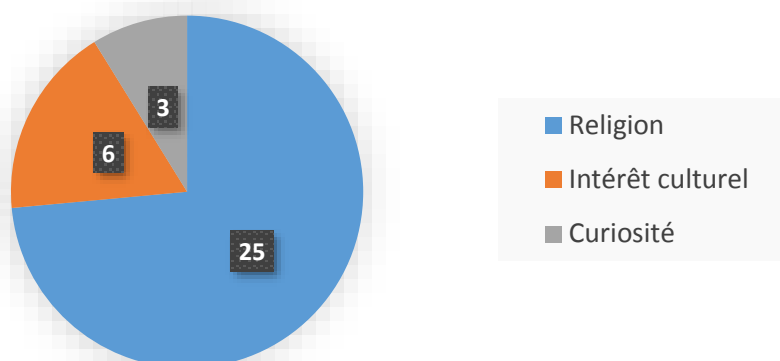
Fig. 14 : Carte de la provenance géographique (département) des 29 visiteurs résidents en France interrogés lors de l'enquête.

L'échelle internationale du sanctuaire est quant à elle relative, car, si la présence du corps de Bernadette Soubirous, en lien avec le sanctuaire international de Lourdes, peut attirer des étrangers (prenons l'exemple de la famille hollandaise citée plus haut), ceux-ci sont minoritaires : si 11 des visiteurs interrogés n'étaient pas Français de naissance, 5 d'entre eux n'habitaient pas en France à l'année.

B. Un motif de visite principal : la religion

En effet, si 25 sondés énoncent la « religion » comme principal motif les ayant poussé à venir visiter le sanctuaire, seuls 6 mentionnent l'« intérêt culturel » et 3 la « curiosité », qui se rattacheraient davantage à une vision touristique du lieu.

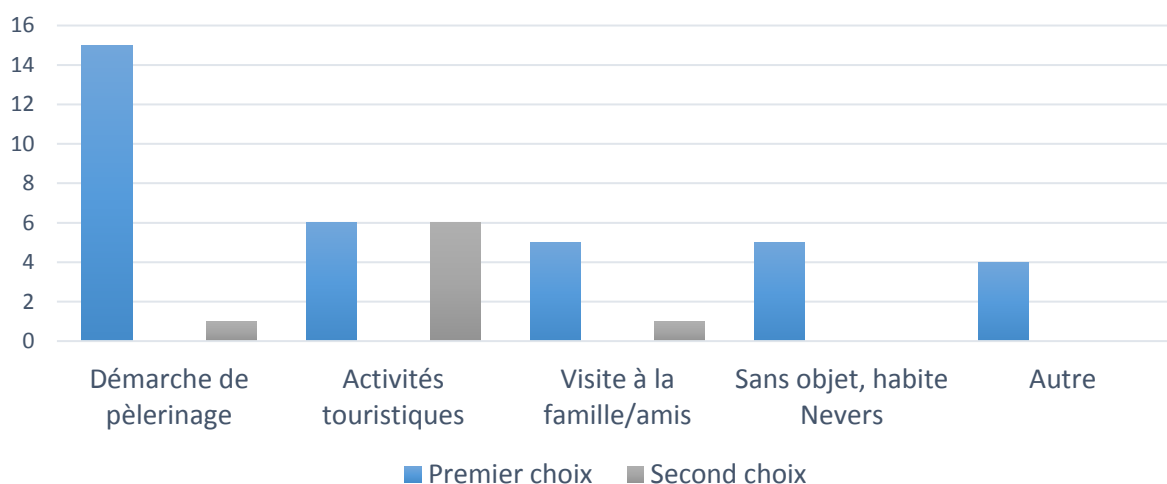
Principal motif ayant poussé les visiteurs à venir au sanctuaire



Tab. 8 : Graphique du principal motif ayant poussé les visiteurs à venir à l'Espace Bernadette.

De plus, 16 personnes ont précisé être venues en « démarche de pèlerinage », dont 15 qui ont classé ce choix en premier par ordre d'importance, contre 12 pour « activités touristiques » dont seuls 6 l'ont mentionné en premier, presque ex aequo avec la « visite à la famille et aux amis » (5 mentions).

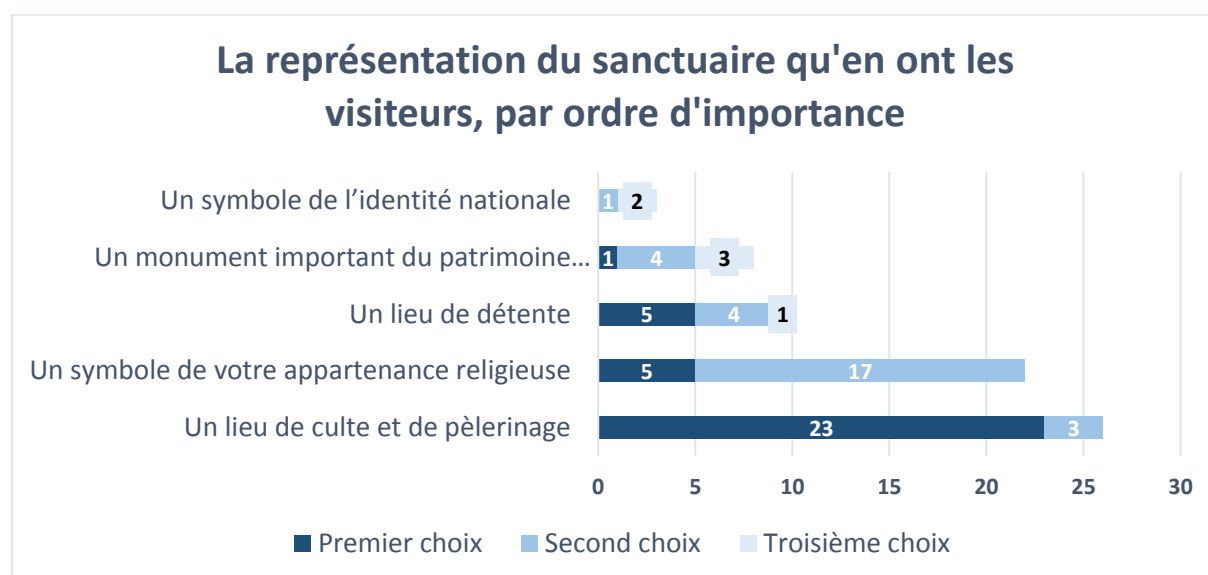
Les pratiques projetées par les visiteurs durant leur séjour, par ordre d'importance



Tab. 9 : Graphique représentant les pratiques des lieux projetées par les visiteurs de l'Espace Bernadette, par ordre d'importance.

A cette observation s'ajoute le fait qu'à peine plus de la moitié des visiteurs eurent pour projet lors de leur séjour de visiter d'autres monuments à vocation culturelle ou touristique au sein de la ville, la grande majorité d'entre eux (8 sur 19) se limitant à la « ligne bleue » au sol les menant en particulier à la cathédrale Saint-Cyr et Sainte-Julitte et au palais Ducal.

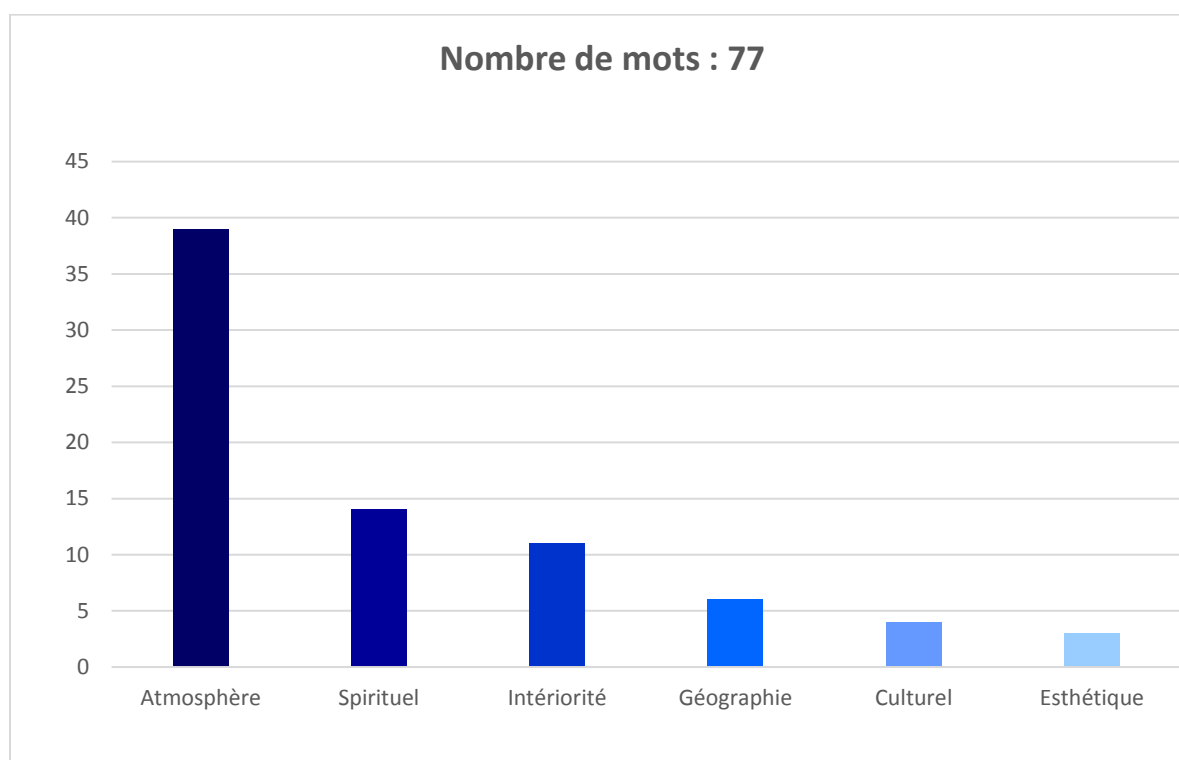
Pour la majorité des visiteurs, le lieu apparaît sans nul doute comme « un lieu de culte et de pèlerinage » (26 mentions dont 23 en 1^{er} choix), ou encore « un symbole de leur appartenance religieuse » (22 mentions dont 5 en 1^{er} choix et 17 en 2nd choix), loin devant « un monument important du patrimoine historique et architectural » (8 mentions dont 1 en 1^{er} choix), qui se voit même dépassé par « un lieu de détente » (10 mentions dont 5 en 1^{er} choix). Le lieu ne revêt en parallèle aucune dimension identitaire particulière, seuls 3 visiteurs ayant qualifié le sanctuaire comme « Un symbole de l'identité nationale », aucun en 1^{er} choix.



Tab. 10 : Graphique des représentations des visiteurs sur l'Espace Bernadette, par ordre d'importance.

Pour saisir plus précisément la représentation que se faisaient les visiteurs du sanctuaire, je leur ai demandé, en se limitant à trois mots chacun, de le définir. En classant par grandes catégories – déterminées par proximité de sens, de champ lexical – les 72 mots récoltés lors de l'enquête, on en arrive à illustrer par le biais du graphique suivant l'incontestable prépondérance de termes renvoyant à l'atmosphère du lieu (« calme » 13 occurrences, « sérénité » 9 occurrences, « paix » 7 occurrences), devant son aspect spirituel, qui y reste très lié (« prière » 5 occurrences, « recueillement » 4 occurrences), précédant le vocabulaire renvoyant à l'intériorité des visiteurs. Les aspects géographiques, culturels et esthétiques du site n'ont ainsi

qu'à peine été abordés, tandis qu'aucun mot des visiteurs n'a renvoyé à une expérience collective que ceux-ci auraient pu vivre au sein du sanctuaire.



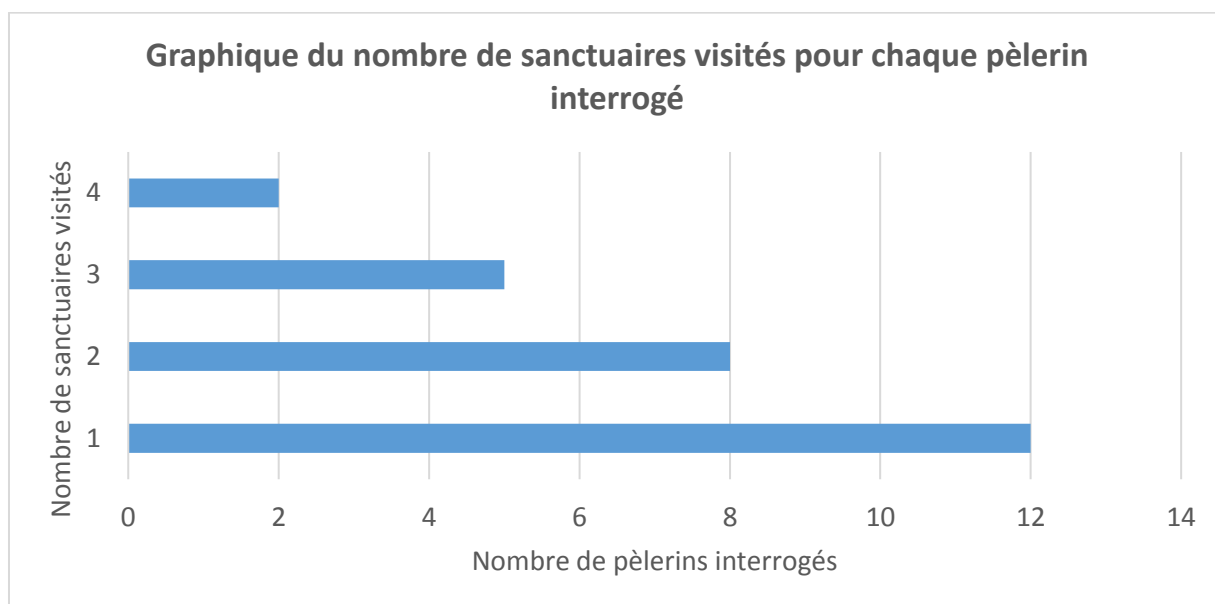
Tab. 11 : Graphique classant les trois mots donnés par les visiteurs pour qualifier le sanctuaire.

C. Des visiteurs très généralement autonomes et relativement connaisseurs du site

La globalité des visiteurs était parfaitement autonome dans sa démarche de visite du sanctuaire – ni accompagnateur déjà venu sur le site pour les accompagner, ni guide, ni sollicitation du personnel du lieu lors de leur visite – : 2 seulement sont venus seuls contre 13 en couple, 13 en famille et 6 entre amis, alors qu'aucun groupe, ni de tourisme ni de pèlerinage n'a été croisé. Un seul sondé participait à un pèlerinage organisé à Nevers. 12 d'entre eux ont ajouté venir parfois seuls, en grande majorité les habitants de la ville même.

La majorité de l'échantillon et ainsi, des personnes fréquentant le sanctuaire plus généralement, est constitué de connaisseurs, c'est-à-dire de personnes qui ont à 79% répondu avoir déjà visité d'autres sanctuaires en France ou dans le monde : d'un seul (12 personnes), à

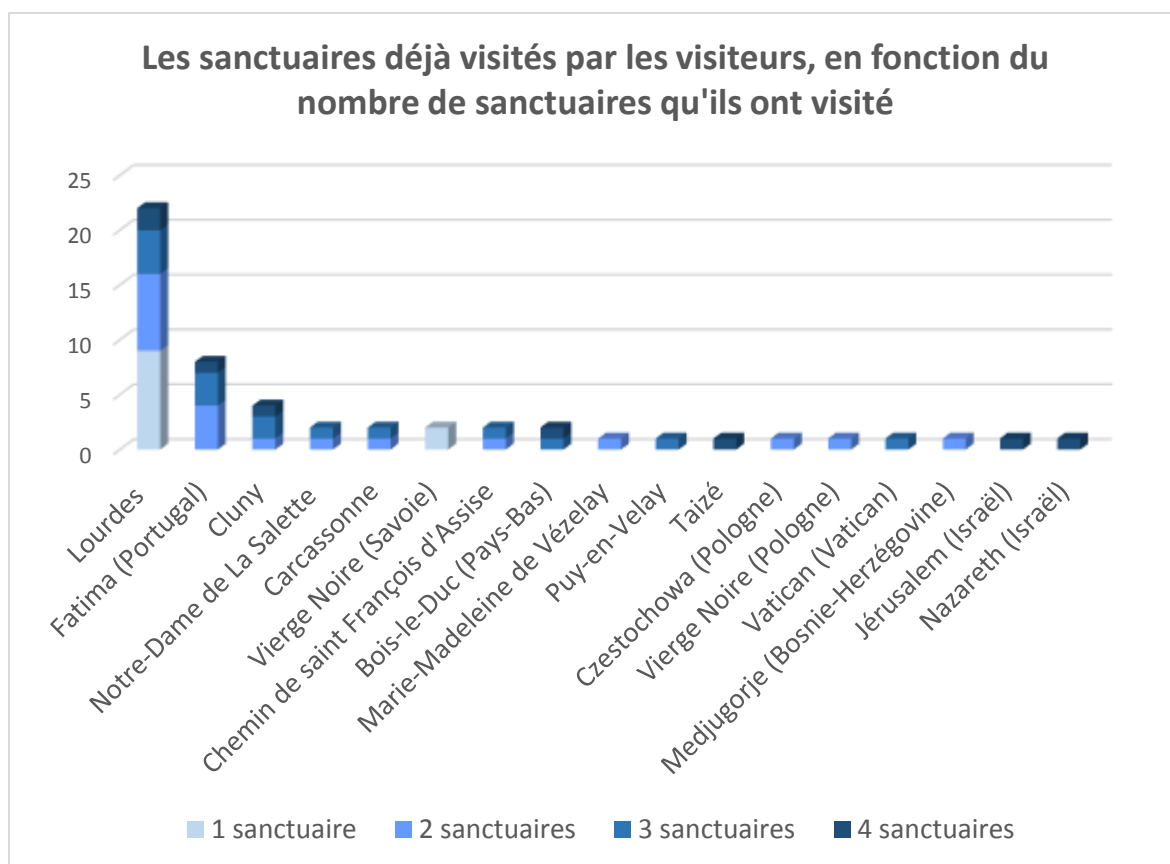
plus de quatre (2 personnes), bien que 20 personnes sur 34 découvrirent alors ce sanctuaire pour la première fois.



Exemple de lecture : Sur l'ensemble des participants de l'enquête, 5 pèlerins m'ont dit avoir visité 3 sanctuaires chacun avant de visiter celui de l'Espace Bernadette.

Tab. 12 : Graphique du nombre de sanctuaires visités pour chaque pèlerin interrogé.

En particulier, 23 personnes avaient déjà réalisé un pèlerinage à Lourdes et 3 autres préoyaient de le faire dans l'année, juste après celui effectué à Nevers. Sur les 12 personnes n'ayant visité qu'un seul sanctuaire, 9 n'avaient effectué un pèlerinage qu'à Lourdes uniquement avant Nevers. Pour ce qui est des autres sanctuaires visités, ils apparaissent comme aussi différents et éloignés les uns des autres que possible : Fatima au Portugal (8 mentions), Cluny (4 mentions), la Vierge-Noire en Savoie (2 mentions), Jérusalem (1 mention), Vézelay (1 mention), le Vatican (1 mention) etc.



Exemple de lecture : Les 12 visiteurs n'ayant visité qu'un seul sanctuaire avant celui de l'Espace Bernadette ont visité celui de Lourdes pour 9 d'entre eux, ou de la Vierge Noire de Savoie pour les 3 autres.

A noter que les sanctuaires non complétés par une parenthèse précisement le pays auquel ils appartiennent, sont français.

Tab. 13 : Graphique des sanctuaires visités antérieurement par les visiteurs, en fonction du nombre de sanctuaires visités pour chaque pèlerin interrogé.

D. Lourdes-Nevers, un lien de verre... brumeux

26 personnes ont ajouté connaître le lien entre les sanctuaires de Lourdes et Nevers, dont 4 maîtrisant la question au point de connaître l'actuelle dispute entre les deux à propos de la possession du corps de la sainte par Nevers, disputée par Lourdes, et 22 mentionnant Sainte Bernadette née dans le premier et décédée dans le second, sans plus de détails.

A cette connaissance limitée de la nature du lien entre les deux sanctuaires se superpose un important silence à Lourdes quant à l'existence même de celui de Nevers. Les pèlerins ayant visité Lourdes avant Nevers m'ont ainsi fait part du flou entretenu dans ce premier sanctuaire quant à Bernadette Soubirous, dans la mesure où la relique ne s'y trouve pas. Seuls deux visiteurs interrogés ont eu à Lourdes même l'information concernant la présence du corps de Bernadette à Nevers, par le biais d'une sœur... faisant partie de leur famille. Ainsi, la majorité des visiteurs ont eu connaissance du sanctuaire par le bouche-à-oreille, le milieu familial ou le catéchisme (9 occurrences), Internet (7 occurrences), en habitant à Nevers même (6 occurrences), des congrégations religieuses hors Lourdes (5 occurrences), l'office de tourisme de Nevers (3 occurrences).

CATEGORIE	CRITERES	JUSTIFICATION
LOCALISATION	Pays	France : pays traditionnellement catholique mais où la pratique diminue et où la sécularisation est forte.
	Ville	Nevers : le sanctuaire se trouvant dans le centre-ville ancien de la ville.
STATUT	Reconnaissance	Si aucun document n'atteste officiellement de la reconnaissance du sanctuaire par l'Eglise, la béatification puis la canonisation de Bernadette Soubirous, qui s'y trouve, participe d'une forme de reconnaissance.
	Statut du pèlerinage	Le sanctuaire de Nevers, reconnu et autorisé par l'Eglise, est en plus intégré à l'une des cinq principales routes de pèlerinage à destination de Saint-Jacques-de-Compostelle par l'association ACIR gérant ces itinéraires, ce qui participe grandement de sa légitimité.
ANCIENNETE	Date de fondation	Si le couvent de Saint-Gildard, site du sanctuaire, est très ancien, on peut légitimement penser que le pèlerinage à son endroit n'est devenu important qu'après la béatification puis la canonisation de Bernadette Soubirous, respectivement en 1925 et 1933.
PRATIQUES	Pèlerinage	D'après mes observations sur place, et notamment mon questionnaire d'enquête, associé au discours des principaux responsables du sanctuaire, il semblerait que la pratique du pèlerinage soit prédominante au sein des visiteurs.
	Tourisme	Cependant il s'avère que le site tient une place centrale dans le développement touristique de la ville, et que nombre de visiteurs, bien que se déclarant souvent comme catholiques, sont davantage dans une dynamique de découverte du lieu que de voyage spirituel au sens strict, rendant poreuses les pratiques.
FREQUENTATION	Nombre de visiteurs	De 150 000 à 200 000 visiteurs annuels sont avancés par l'Espace Bernadette, qui ne peut fournir de meilleure approximation dans la mesure où son accès est gratuit et ne suppose pas une enquête systématique sur le motif de visite.

RAYONNEMENT	International	Bien que la majorité des visiteurs soient français, nombre d'entre eux sont ici de pays étrangers (Portugal, Pays-Bas, Singapour, Mali etc., pour ceux que j'ai pu rencontrer sur une matinée)
	Très majoritairement catholique	Si le sanctuaire ne semble pas destiné à un public exclusivement catholique, force est de constater qu'ils sont considérablement prédominants. Le développement touristique du lieu et son ouverture aux visiteurs non-religieux, participe d'ailleurs d'une dilution de cet aspect.
DIMENSION IDENTITAIRE	Locale	Le sanctuaire n'est pas lié à des revendications identitaires affirmées, cependant, la possession du corps de Bernadette Soubirous par la ville de Nevers est farouchement défendue par sa population, qui y voit un élément fondamental de son histoire, et donc au moins partiellement, une identification.

Tab. 14 : Tableau de synthèse des caractéristiques du sanctuaire de Nevers.

III. Lourdes-Nevers : coopération ou opposition ?

A. Les associations partent en chasse : les débats suscités par la présence du corps de Sainte Bernadette à Nevers

Dans son article intitulé « Bernadette Soubirous, relique et courroux », paru dans *Libération* le 3 décembre 2017, Bernadette Sauvaget aborde le genèse et l'actualité qui oppose un groupe de militants de Lourdes ayant fondé leur association en décembre 2014, avec les responsables de l'Espace Bernadette au Nevers, au sujet d'une volonté de « restitution » du corps de la sainte à sa ville de naissance.

« C'est José Marthe, vieux routier de la politique locale des Hautes-Pyrénées, qui a pris l'initiative de cette croisade [pour récupérer le corps de Bernadette à Nevers]. Ce fils d'hôteliers de Lourdes (dont la femme tient un magasin en ville) enchaîne depuis quarante ans les mandats de conseiller municipal, général ou régional, toujours sous le pavillon de la droite ».

Les visiteurs du sanctuaire de Lourdes, questionnés dans l'article, affichent quant à ce projet des opinions très divergentes. Du soutien inconditionnel, notamment pour les acteurs du tourisme à Lourdes, qui souhaiteraient accroître leur attractivité, à un refus, pour certains visiteurs considérant que le choix de Bernadette Soubirous de se retirer à Nevers à la fin de sa vie doit être respecté après sa mort. Beaucoup ignorent même le corps de la sainte est conservé

ailleurs qu'à Lourdes, et se questionnent sur ce qu'ils jugent être une incongruité, qu'il faudrait potentiellement rectifier.

Le conflit, s'il pose question à la population des deux sanctuaires, apparaît comme extrêmement sensible au niveau des autorités politiques de Lourdes et religieuses de Nevers, entre lesquelles se cristallise tout l'enjeu :

« Au Palais des congrès, il y avait plus de 300 personnes, selon la presse locale, pour le lancement de l'opération. « José a jeté un pavé dans la mare. A Lourdes, il y a toujours eu cette idée de faire revenir Bernadette mais lui est passé à l'action », soutient Francis Bayoumeu, vice-président de l'association. Outre qu'il gère l'un des petits musées privés de la ville (une ancienne maison des Soubirous), Bayoumeu est marié à l'une des descendantes de la famille Soubirous. Fort de cette légitimité, il soutient que cette dernière est « partie dans la douleur, en larmes, de sa ville natale ». Et qu'à Nevers, sa vie n'a pas été très rose, « humiliée » par les religieuses. Autant d'arguments pour ne plus la laisser dans les mains de la congrégation.

Evidemment, Elisabeth de Tonquédec [sœur supérieure à Nevers] tempère : « C'est vrai que la relation n'était pas très bonne avec la maîtresse des novices [religieuse chargée de former les arrivantes, ndlr]. Mais à Nevers, Bernadette était joyeuse, même si elle souffrait beaucoup à cause de ses graves problèmes de santé ». L'évêque de la Nièvre, Thierry Brac de la Perrière, soutient la supérieure : « Il n'y a pas de raison que la relique de Bernadette retourne à Lourdes. C'est à Nevers qu'elle avait choisi d'entrer dans la vie religieuse et elle y a passé treize ans ». Qu'elle ait été maltraitée relèverait de la légende : « Il faut se rappeler la manière, très dure, dont vivaient à l'époque les religieuses ». Entre les deux camps, il y a eu une rencontre, une seule, à l'automne 2015. « On s'est tout dit », tranche la supérieure. Depuis, chacun garde ses positions. » (Bernadette Sauvaget, *Libération*, 2017)

Si les autorités politiques de Nevers pourraient être en mesure d'intervenir pour soutenir l'Espace Bernadette et l'évêque de la Nièvre, dans la mesure où elles ont déjà consommé beaucoup d'énergie pour les multiples exhumations du corps de Bernadette en vue de sa béatification puis de sa canonisation ; les autorités religieuses catholiques de Lourdes, quant à elle, se détournent du débat :

« « Cette affaire n'en est pas une », fait savoir Nicolas Brouwet, l'évêque du lieu. Le recteur des sanctuaires, l'abbé André Cabes, se terre lui aussi dans un pieux silence. » (Bernadette Sauvaget, *Libération*, 2017)

Porté sur le domaine juridique, le conflit oppose la laïcité revendiquée par José Marthe qui expose qu'en République : « *Le corps d'un défunt appartient à sa famille.* » afin de favoriser le rapatriement de la sainte si ses descendants le décidaient, au réalisme et à l'usage d'Elizabeth de Tonquédec, précisant qu'« *Il n'y a que des descendants indirects* » et de Mgr Brac de la Perrière rappelant que les religieux sont traditionnellement enterrés avec les autres membres de leur congrégation. De plus, parmi les rares descendants de la sainte, nombre d'entre eux ne sont pas acquis à son retour à Lourdes.

Le spectacle Bernadette, pour le 150^{ème} anniversaire de l'arrivée de la jeune femme au couvent Saint-Gildard, avait donné lieu à une cousinade entre les descendants indirects de Bernadette : Jean Soubirous, l'un de ses arrière-petit-neveux, bénévole à l'Espace Bernadette de Nevers, témoigna alors de son attachement à la présence de sa parente à Nevers : « *Je suis allé plusieurs fois à Nevers. J'aime beaucoup ce lieu et il me touche, raconte-t-il. Bernadette est bien là-bas* ». Une difficulté supplémentaire pour l'association de José Marthe, qui perd en légitimité dans sa requête, mais persiste dans sa lutte, quitte à la faire durer.

B. Un rapprochement manqué entre les deux municipalités

Toutes deux membres de l'association des Villes sanctuaires, les municipalités de Lourdes et Nevers partagent des liens dans le domaine du tourisme religieux, dans un contexte général. Cependant, aucun rapprochement concret n'a été mené entre les mairies, comme en atteste l'article Pierre Peyret intitulé « Bernadette : la ville de Lourdes tourne le dos à Nevers », publié dans *Le journal du Centre* le 25 novembre 2014.

Si Jean-Pierre Artiganave, ancien maire de Lourdes, connaît et affectionne Nevers, des partenariats entre le sanctuaire de Lourdes et d'autres sanctuaires mariaux, notamment au sein des pays émergents, ont été conclu prioritairement, notamment en Amérique du Sud. Le sanctuaire de Fatima au Portugal en a également bénéficié.

Rapportant les mots de Denis Thuriot, maire de Nevers, le journaliste témoigne de la volonté de Nevers de faire évoluer cette situation : « *Cela n'a pas été indispensable jusqu'à présent, mais un échange serait nécessaire [entre les deux sanctuaires]* ».

Déplorant tous deux la polémique lancée par l'association de José Marthe visant à rapatrier le corps de Bernadette à Lourdes, les deux élus voient dans les deux sanctuaires de Nevers et de Lourdes une complémentarité plus qu'une rivalité, ce que synthétise Denis

Thuriot, cité par l'article : « *Il ne faudrait pas nous voir en concurrence, mais en complémentarité. Les gens vont à Lourdes prier la Vierge, à Nevers Bernadette* ».

Lieu de pèlerinage et de tourisme, l'Espace Bernadette se diversifie pour faire face à son déficit et modifier son image. Pourtant, la préservation du caractère sacré du lieu, qui attire plus de visiteurs que la majorité des sites touristiques de la région Bourgogne-Franche-Comté, reste au cœur des préoccupations de son directeur Christophe Goubier. L'enquête menée auprès des visiteurs m'a ainsi permis d'illustrer la nécessité de cette volonté des représentants de l'Espace Bernadette à partir de leurs réponses. Le sanctuaire de Nevers attire en effet très majoritairement des pèlerins âgés ayant déjà réalisé un ou plusieurs pèlerinages auparavant (en particulier à Lourdes). Leur démarche est généralement celle du recueillement auprès du corps de sainte Bernadette, dont ils connaissent le lieu des apparitions dont elle fut le témoin à Lourdes. Attirant des pèlerins internationaux, le sanctuaire de Nevers offre un grand potentiel touristique au reste de la ville. Cependant, et malgré tous les efforts de l'office de tourisme de la ville, de la municipalité et de l'Espace Bernadette, qui ont obtenu l'entrée au sein du réseau des villes sanctuaires, les relations avec Lourdes ne sont pas fructueuses d'un point de vue touristique. La relation entre les deux municipalités, au point mort, ne dépasse pas de maigres rapprochements par le biais de l'association, sur lesquels aucune donnée précise n'est disponible. Le conflit pour le rapatriement du corps de Bernadette à Lourdes, qui alourdit encore les relations, empêche la constitution de véritables partenariats, alors que Lourdes se tourne davantage vers les pays émergents qu'un sanctuaire presque voisin, en lien direct avec son histoire.

CONCLUSION

L'étude des caractéristiques de la ville de Nevers m'a permis d'illustrer la nécessité du tourisme pour redynamiser l'économie industrielle spécialisée et déclinante de la ville, ainsi que renouveler son attractivité, qui pour l'instant n'empêche pas le départ massif de ses populations actives les plus jeunes et sa perte de population. Pourtant, le développement touristique ne suffit pas à atteindre ces objectifs. L'ensemble des politiques menées pour valoriser le tourisme à Nevers n'ayant pas les effets escomptés, la valorisation du seul patrimoine culturel de la ville ne le permettant pas. Ainsi, c'est sur les sites religieux que se sont récemment focalisées les attentions, du fait de l'importance de leur fréquentation annuelle. Pourtant, leur double caractère sacré et gratuit pose problème pour tirer parti de leur attractivité dans le développement touristique. Ce n'est qu'en conservant la spécificité de ces lieux qu'une valorisation touristique est possible, si difficile ou lente soit-elle à se mettre en place. Les pèlerins qui arrivent en masse au sanctuaire de Nevers ne sont pas des touristes, mais peuvent le devenir par des partenariats concertés entre les acteurs du sanctuaire, de la municipalité et de l'office de tourisme, et surtout d'autres villes sanctuaires : Lourdes en particulier. Les projets, au stade de réflexions, ne profitent cependant pas d'un grand soutien de la part du sanctuaire de Lourdes, dont la position des représentants religieux et politiques varie du silence envers l'existence de Nevers, à la conflictualité frontale, notamment sur la question d'une éventuelle restitution du corps de la sainte à sa ville d'origine.

Pour approfondir ce mémoire, j'aurais apprécié disposer de temps supplémentaire afin de multiplier les enquêtes de terrain à différentes périodes de l'année, afin de déterminer si la proportion de pèlerins ou de touristes parmi les visiteurs variait en fonction des périodes et fêtes religieuses. Il serait également important de développer l'analyse par le biais d'entretiens que je n'ai pu mener faute de temps : auprès de Christophe Goubier, directeur de l'Espace Bernadette, de Monseigneur Thierry Brac de la Perrière, évêque à la tête du diocèse, ou encore de la mairie, et notamment des employés responsables du développement touristique de la ville.

Dans le cadre de la question « Nouvelles formes de développement des espaces ruraux » du sous-thème 2 : « La France en villes » du thème 2 de Géographie en Première S : « Aménager et développer le territoire français », il serait possible d'aborder le cas de la Nièvre comme une transition de deux séances permettant de faire le lien entre le développement des villes (ici d'une ville moyenne qui ne profite pas autant des dynamiques

d'urbanisation/métropolisation que la majorité des villes françaises) et des espaces ruraux (marqués par la faible densité, la déprise rurale, mais aussi par des dynamiques spécifiques de développement, dont la « mise en tourisme » R. Knafou, fait partie).

Première S

France et Europe : dynamiques des territoires dans la mondialisation

Thème 2 – Aménager et développer le territoire français (16-17 h)

Question	Mise en œuvre
Valoriser et ménager les milieux	Potentialités et contraintes du territoire français (ultramarin compris).
La France en villes	Mouvements de population, urbanisation, métropolisation. Nouvelles formes de développement des espaces ruraux. Aménager les villes : réduire les fractures sociales et spatiales.
Dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation	Une étude de cas au choix : - Roissy : plate-forme multimodale et hub mondial ; - un territoire de l'innovation ; - un espace de production agricole. Dynamiques de localisation des activités et mondialisation.

(BOEN n°8 du 21 février 2013)

Les réflexions et aménagements menés par les acteurs de Nevers pour favoriser son développement économique par le biais du tourisme, et ainsi faire sortir cette ville moyenne de la crise industrielle qu'elle subit, paraissent encore plus pertinentes à étudier dans le cadre du thème 1 de géographie de la classe de première générale : « Comprendre les territoires de proximité », en s'intéressant à un aménagement dans un territoire proche du lycée, avant d'étudier la région à laquelle il appartient.

France et Europe : dynamiques des territoires dans la mondialisation

Thème 1 – Comprendre les territoires de proximité (11 – 12h)

Question
Approches des territoires du quotidien

Articulation de la question avec le thème

Question	Mise en œuvre
Approches des territoires du quotidien	Un aménagement choisi dans un territoire proche du lycée (étude de cas) Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires
La région, territoire de vie, territoire aménagé	La région où est situé le lycée (étude de cas) La place et le rôle des régions en France et dans un autre pays européen

(BOEN n°9 du 30 septembre 2010, JO du 15 novembre 2012 pour les aménagements)

Il serait ainsi pertinent de mener une étude de cas d'environ 3h en trois grandes parties problématisées autour du rôle du tourisme, notamment religieux, pour relancer l'économie et le dynamisme d'une ville moyenne française en crise.

Une première partie présenterait d'abord la situation de Nevers : ses caractéristiques démographiques, économiques et sociales, pour mettre en avant son déclin démographique, son économie industrielle en crise, et le potentiel touristique dont elle dispose.

Une seconde partie permettrait ensuite de s'intéresser au cas du circuit Magny-Cours de Nevers : fruit du seul volontarisme politique des représentants locaux, notamment François Mitterand, il est devenu en quelques décennies le lieu le plus visité de la Nièvre. Cependant, et malgré tous les efforts menés localement pour assurer la pérennité et le rayonnement du circuit, ce dernier ne suffit pas à conforter la tertiarisation de l'économie de Nevers et sa nouvelle spécialisation dans le tourisme.

Ainsi, une troisième partie pourrait s'intéresser au rôle de plus en plus important pris par le patrimoine religieux dans la valorisation touristique de Nevers, et notamment de l'Espace Bernadette, sanctuaire accueillant près de 200 000 pèlerins par an. Il faudrait ici montrer que pour assurer son développement économique par le tourisme, Nevers cherche à diversifier son offre et à s'intéresser à des espaces (sanctuaires) et des domaines (le religieux) auxquels elles

ne s'intéressaient pas dans un autre contexte. On pourra ici s'interroger sur les modalités et les réussites de ces politiques visant à renforcer le tourisme religieux dans la Nièvre, aux pratiques touristiques des pèlerins à Nevers, ou encore des conflits qu'entraînent ces projets d'aménagement à Nevers, ou encore entre Nevers et Lourdes.

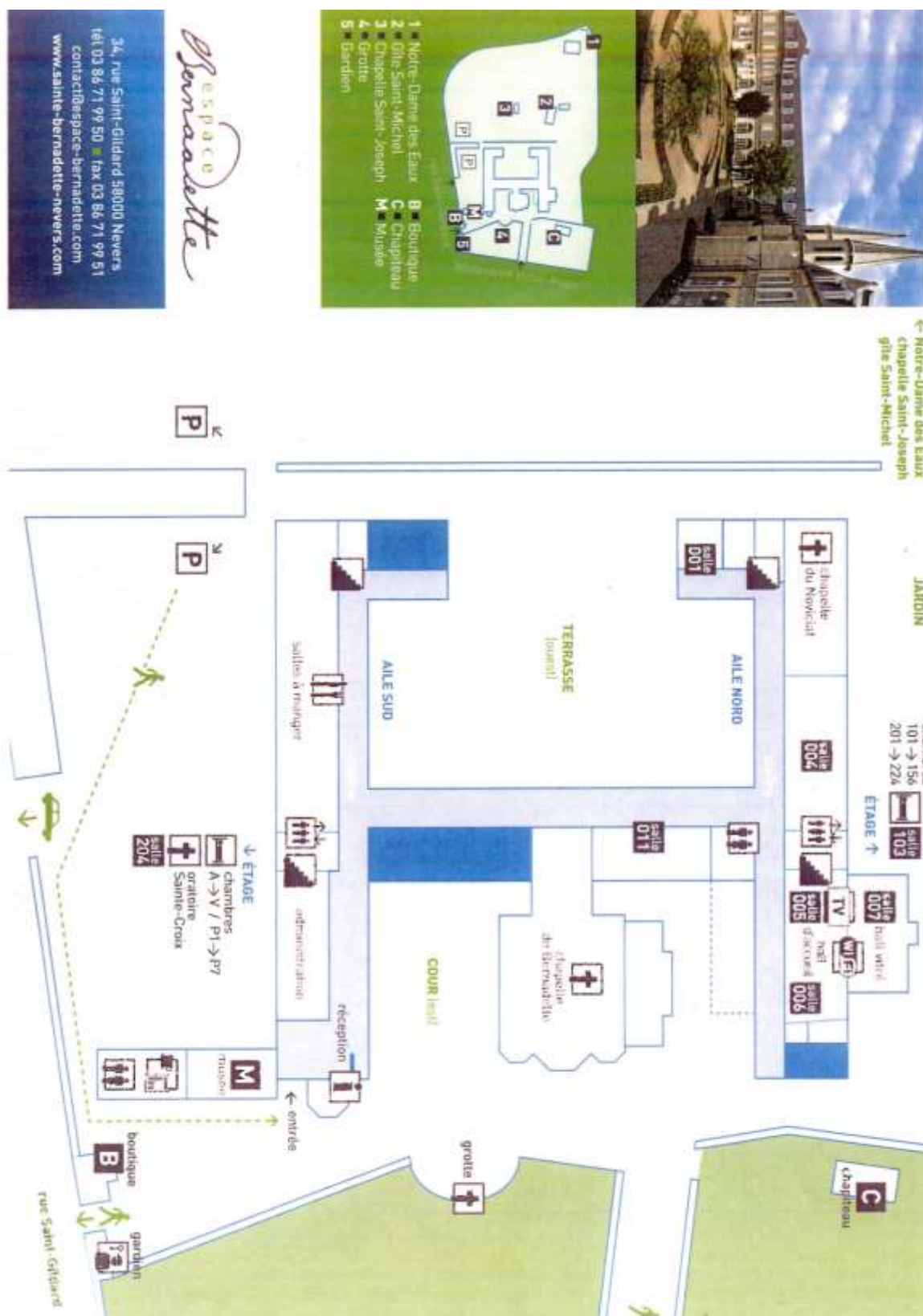
ANNEXES

Annexe 1 : Photographie aérienne de l'Espace Bernadette, localisant les différentes parties de l'édifice¹⁹



¹⁹ <http://www.sainte-bernadette-soubirous-nevers.com/les-lieux/>

Annexe 2 : Plan papier de l'Espace Bernadette Soubirous disponible dans les chambres d'hôtel



Annexe 3 : Deux déliants multilingues présentant l'Espace Bernadette et l'offre touristique de Nevers disponibles dans les chambres d'hôtel

→ Bienvenue à l'Espace Bernadette

NOTRE ÉQUIPE VOUS ACCUEILLE DANS CE CENTRE DE PELERINAGE INTERNATIONAL, SANCTUAIRE DEDIE À SAINTE BERNADETTE.

CET ESPACE PRIVÉ EST AUSSI UNE MAISON D'ACCUEIL QUI PROPOSE HÉBERGEMENT ET RESTAURATION AUX PÉLERINS ET VISITEURS.

VOUS ÊTES DANS UN LIEU DE PRIÈRE, MERCI DE LE RESPECTER COMME TEL.

 Pour permettre le recueillement et la prière de tous, merci de ne pas prendre de photographies ou de films à l'intérieur des chapelles.

→ CONNAÎTRE BERNADETTE

- **L'espace musée :** c'est un parcours à travers différents lieux évocateurs de la vie humaine et spirituelle de Bernadette Soubirous de Lourdes à Nevers. Visite libre. Un petit guide est à votre disposition à l'accueil.
- **Un document vidéo « Bernadette » :** une exclusivité de l'Espace Bernadette, à partir d'images d'archives (20 minutes). S'adresser à la réception.
- **Vivre une démarche « Sur les pas de Bernadette » :** suivre Bernadette dans sa vie quotidienne, témoin fidèle à Nevers du message reçu à Lourdes :
 - visite en autonomie, à votre rythme à l'aide d'un livret qui vous est prêté par l'accueil ;
 - visite accompagnée par un guide (sur réservation) ;
 - visite ludique à travers un jeu de piste pour les enfants et les adolescents.

S'adresser à la réception.

→ SE RECUEILLIR, PRIER, SE POSER

■ **Après de Bernadette** dans la chapelle principale.
Pour nos notes, la chapelle est ouverte jusqu'à 22h30

Je m'adresse Nevers.

■ **À la grotte** (réplique datant de 1884 de la grotte de Massabielle à Lourdes, lieu des apparitions de Marie à Bernadette).
Voilà, vous avez fait la prière de votre vie pendant quinze jours !

■ **Après de Notre-Dame-des-Eaux** (statue de la Vierge qui aimait particulièrement Bernadette - au fond du jardin, en lien avec la démarche « Sur les pas de Bernadette »).
Être une humble fille qui aime aller à l'église pour se recueillir.

→ VIVRE UN TEMPS DE RESSOURCEMENT, DE SESSION, DE RETRAITE

- L'Espace Bernadette est ouvert toute l'année pour permettre à chacun de venir **se recueillir, se ressourcer, réfléchir, se reposer.**
- Par ailleurs diverses **retraites** sont organisées par l'Espace Bernadette. Demander le programme des activités. Réservation obligatoire

→ CÉLÉBRER

- **Eucharisties** en français :
 - tous les jours, sauf le dimanche, à 11 h 45 ;
 - le mercredi et le vendredi, à 8 h ;
 - le dimanche et les jours de fêtes, à 10 h.
- **Permanences d'accueil d'un prêtre** (confession possible) S'adresser à la chapelle.








→ Des informations pratiques

→ Practical information

→ Nevers

Ville sanctuaire - Ville d'art et d'histoire
Sanctuary Town - Town rich in Art and History

À voir :

- la cathédrale Saint-Cyr - Sainte-Julitte
- l'église Saint-Étienne
- le Palais ducal
- le musée de la faïence...

Worth seeing :

- the cathedral of St Cyr and St Julitte
- St. Stephen's Church (St Étienne)
- the Ducal Palace
- the Earthenware Museum...



Office du Tourisme, Palais Ducal :
 Tourist Information Office:
 03 86 68 46 00 ■ www.nevers-tourisme.com



Villes sanctuaires :
 Sanctuary Town Website:
www.villes-sanctuaires.com

espace
Bernadette

34, rue Saint-Gildard 58000 Nevers
 tél 03 86 71 99 50 ■ fax 03 86 71 99 51
contact@espace-bernadette.com
www.espace-bernadette.com



Vous êtes logé à la chambre :

Your room number:



Vous êtes en groupe :

Coming as part of a group:

Pour tout renseignement vous adresser à votre chef de groupe, chambre :

Please refer to your group leader for all information.

Chambre :

Room number:



Vous êtes pèlerin individuel :

Coming on your own:

Un badge vous a été remis à votre arrivée, merci de le porter pendant toute la durée de votre séjour et de le déposer à la réception au moment de votre départ.

Pour régler votre séjour adressez-vous à la réception entre 8 h et 18 h 30.

You will be given a badge on arrival. Please wear it throughout your stay and return it to Reception on your departure.

Accounts are settled at Reception between the hours of 8.00am and 6.30pm.

Annexe 4 : Questionnaire destiné aux visiteurs de l'espace Bernadette Soubirous de Nevers

I. Informations générales

1) Sexe

Masculin	Féminin
----------	---------

2) Age

16-24ans	25-29ans	30-35ans	36-41ans	42-47ans	48-53ans	54-59ans	60 et plus
----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	------------

3) Nationalité :

4) Lieu de résidence (département / ville) :

5) Diriez-vous que vous êtes venu :

Seul	En couple	En famille	Entre amis	Groupe de tourisme	Groupe de pèlerinage
------	-----------	------------	------------	--------------------	----------------------

6) Participez-vous à un pèlerinage organisé ?

Oui	Non
-----	-----

7) Venez-vous parfois seul ?

Oui	Non
-----	-----

II. Motifs et déroulement de la visite

1) Qu'allez-vous pratiquer durant votre séjour dans la région ? (Classez les réponses par ordre d'importance)

Activités touristiques	Démarche de pèlerinage	Visite à la famille/amis	Autre
------------------------	------------------------	--------------------------	-------

2) Quel est le principal motif qui vous a poussé à visiter le sanctuaire ?

Religion	Curiosité	Intérêt culturel	Autre
----------	-----------	------------------	-------

3) Avez-vous ou allez-vous visiter des sites touristiques durant votre séjour ? Si oui, lesquels ?

4) Avez-vous visité d'autres sanctuaires dans ce pays et/ou dans le monde ? Si oui, lesquels ?

5) Avez-vous réalisé le pèlerinage de Lourdes plus spécifiquement ? Si oui, savez-vous s'il existe un lien entre les sanctuaires de Lourdes et Nevers ? Lequel selon-vous ?

III. Connaissance et perception du site

1) Comment avez-vous eu connaissance du sanctuaire ?

Par des guides de voyage	Par internet
Par le bouche-à-oreille (famille...)	Par le biais d'organisations religieuses
Par l'office du tourisme	Autre (médias...)

2) Est-ce la première fois que vous visitez ce sanctuaire ?

Oui	Non
-----	-----

3) Si non, à quelle fréquence y venez-vous ?

Plusieurs fois par an	Une fois par an	Assez souvent mais irrégulièrement	Rarement
-----------------------	-----------------	------------------------------------	----------

4) Pour vous, que représente le sanctuaire (classez vos réponses par ordre décroissant, 1 étant ce qui vous paraît le plus pertinent) ?

	Un lieu de culte et de pèlerinage		Un monument important du patrimoine historique et architectural
	Un symbole de votre appartenance religieuse		Un lieu de détente
	Un symbole de l'identité nationale		Autre

5) Quels sont les trois mots qui, selon vous, définissent le mieux le sanctuaire ?

6) Dans ce lieu, vous sentez-vous :

Etranger	Perdu	Déplacé	En terrain familier	A l'aise
----------	-------	---------	---------------------	----------

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- Boquet Yves, 2017, *Les espaces du tourisme et des loisirs*, Éditions universitaires de Dijon. (p.335-351)
- Chadeffaud Michel, 1981, *Lourdes. Un pèlerinage, une ville*, Aix-en-Provence, Edisud, 126 p.

Articles de revues et journaux

Revues scientifiques

- *Les cahiers espaces*, mars 1993, Tourisme religieux, n°30.
- *Les cahiers espaces*, décembre 2007, Sites religieux et tourisme, n°96.
- Brac de la Perrière Thierry (Monseigneur), 24/05/2014, « *Le tourisme religieux dans la Nièvre* », Médiathèque Jean Jaurès. URL : <http://www.nievre.catholique.fr/wp-content/uploads/2014/07/14-Le-tourisme-religieux-samedi-24-mai-2014-PDF.pdf>
- Bertrand Jean-René, « Saint-Jacques-de-Compostelle : le patrimoine religieux, du contexte au prétexte », *Téoros* [Online], 24-2 | 2005, En ligne depuis le 1^{er} février 2012, consulté le 15 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/teoros/1561>
- Cha Jonathan, « Le patrimoine religieux de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie, à Montréal : un spectacle ecclésial à potentiel touristique ? », *Téoros* [En ligne], 24-2 | 2005, En ligne depuis octobre 2011, consulté le 15 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/teoros/1536>
- Chevrier Marie-Hélène, « Le pèlerinage à l'heure de la sécularisation : dilution ou cristallisation du sacré dans l'espace ? », *L'Information géographique*, 2016/1 (Vol. 80), p. 105-129. (<http://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2016-1-page-105.htm>).

- Chevrier Marie-Hélène, « Pèlerinage, développement urbain et mondialisation : l'exemple de Lourdes », Géoconfluences, 2016, mis en ligne le 19 octobre 2016 (<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/fait-religieux-et-construction-de-l-espace/corpus-documentaire/pelerinage-lourdes>).
- Chevrier Marie-Hélène, « Pèlerinage et pratiques spatiales à Mexico et à Lourdes, Entre familiarité et altérité », *Carnets de géographes*, n°6, septembre 2013, Rubrique Carnets de terrain (http://www.carnetsdegeographes.org/carnets_terrain/terrain_06_01_Chevrier.php).
- Claval Paul, 2002, *Perspectives géographiques sur les religions et les idéologies*. URL : http://archives-fig-st-die.cndp.fr/actes/actes_2002/claval/article.htm
- Lasserre Pierre. *Lourdes. Étude géographique*. In: Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, tome 1, fascicule 1, 1930. pp. 5-40; (http://www.persee.fr/doc/rgpso_0035-3221_1930_num_1_1_3942).
- Hikkerova Lubica, Arlotto Jacques et Mutte Jean-Louis, « e-Tourisme : comportements d'achat et canaux de vente » (p.67-79), *Gestion 2000*, 2011/4 (Volume 28). URL : <https://www.cairn.info/revue-gestion-2000-2011-4-page-67.htm>
- Lucie K. Morisset and Luc Noppen, « Du patrimoine démodé au retour du Grand Tour : réflexions sur la désaffectation des cultes », *Téoros* [En ligne], 24-2 | 2005, En ligne depuis le 1^{er} février 2012, consulté le 15 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/teoros/1569>
- Luc Noppen and Lucie K. Morisset, « Le tourisme religieux et le patrimoine », *Téoros* [En ligne], 22-2 | 2003, En ligne depuis le 1^{er} mai 2012, consulté le 14 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/teoros/1791>

Journaux et conférences

- Sauvaget Bernadette, 3 décembre 2017, « Bernadette Soubirous, relique et courroux », *Libération*. URL : http://www.liberation.fr/france/2017/12/03/bernadette-soubirous-relique-et-courroux_1614191
- Lara, Payet, 15 octobre 2017, « Nevers : L'Espace Bernadette, un sanctuaire... et un business », *Le journal du Centre*. URL :

https://www.lejdc.fr/nevers/economie/commerce-artisanat/2017/10/15/l-espace-bernadette-un-sanctuaire-et-un-business_12590516.html (consulté le 01/15/2018).

- Isabelle Cousturié, 29 avril 2015, « La dépouille de Bernadette Soubirous de retour à Lourdes ? », *Aleteia*. URL : <https://fr.aleteia.org/2015/04/29/la-depouille-de-bernadette-soubirous-de-retour-a-lourdes/>
- 25 avril 2015, « Nevers : pourquoi l'Eglise s'oppose-t-elle au départ de Bernadette Soubirous pour Lourdes ? », *France 3 TV info Bourgogne-Franche-Comté*. URL : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/nievre/nevers/nevers-pourquoi-l-eglise-s-oppose-t-elle-au-depart-de-bernadette-soubirous-pour-lourdes-713957.html>
- 31 mars 2015, « Bernadette Soubirous attire 200 000 pèlerins par an à Nevers », *France 3 TV info Bourgogne-Franche-Comté*, <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/nievre/nevers/bernadette-soubirous-attire-200-000-pelerins-par-nevers-202383.html>
- Peyret Pierre, 25 novembre 2014, « Bernadette : la ville de Lourdes tourne le dos à Nevers », *Le journal du Centre*. URL : https://www.lejdc.fr/lourdes/loisirs/religion-spiritualite/2014/11/25/bernadette-la-ville-de-lourdes-tourne-le-dos-a-celle-de-nevers_11232323.html
- Adrien Bail, 24 octobre 2014, Bernadette Soubirous, « la porte d'entrée de Nevers », *La Croix*. URL : <https://www.la-croix.com/Religion/Spiritualite/Bernadette-Soubirous-la-porte-d-entree-de-Nevers-2014-10-24-1226354>
- 22 septembre 2014, Bernadette Soubirous : « Elle est à nous, point barre ! », *Le journal du Centre*. URL : https://www.lejdc.fr/nevers/insolite/religion-spiritualite/2014/09/22/bernadette-soubirous-elle-est-a-nous-point-barre_11153167.html

Publications d'organismes

- Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2017-2022, Bourgogne-Franche-Comté, 2017.
- Synthèse du Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2017-2022, Bourgogne-Franche-Comté, 2017.

SITOGRAPHIE

- Le Tourisme religieux en France, en Europe et dans le Monde sur le site Geotourisme : http://geotourweb.com/nouvelle_page_133.htm
- Site Internet du Sanctuaire de Lourdes (lien : <https://www.lourdes-france.org/>).
- Site Internet de l'Office de tourisme de Nevers et sa région (lien : <http://www.nevers-tourisme.com>).
- Site Internet de la ville de Nevers (lien : <https://www.nevers.fr/>)
- Site Internet de l'agglomération de Nevers (lien : <http://www.agglo-nevers.net/>)
- Site Internet officiel du tourisme dans le département de la Nièvre (lien : <http://www.nievre-tourisme.com/>)
- Site Internet de l'ACIR : Agence de Coopération Internationale et Réseau. URL : <http://www.chemins-compostelle.com/itineraires>
- Site Internet d'Atout France – Cluster Tourisme et spiritualité (lien : <http://www.atout-france.fr/recherche?keywords=Nevers>).
- Site Internet de l'association pour le retour de Bernadette Soubirous à Lourdes. URL : <http://www.retourbernadettesoubirouslourdes.fr/>
- Site dédié au spectacle Bernadette à Nevers. URL : <https://www.spectaclebernadette-nevers.com/>

TABLE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

Figures

Fig. 1 : Carte de situation de Nevers (Géoportail).	10
Fig. 2 : Nevers : une ville d'envergure départementale en déclin démographique et économique, profitant de son rattachement aux axes de communication et de son patrimoine pour redynamiser son économie et se rendre attractive.....	11
Fig. 3 : Photographies : deux entreprises nivernaises spécialisées dans les stages automobiles et le nom du musée dédié à la Formule 1 accessible à côté du circuit Magny-Cours. (Photographies : Germain Blanchin, mars 2018)	20
Fig. 4 : Légende du détail B : Circuit de Nevers Magny-Cours, photographie aérienne au 1/10000ème, provenant du Géoportail, même orientation que la première. (QGIS)	20
Fig. 5 : Croquis du cœur historique et touristique de Nevers : quelles place et communication pour le patrimoine religieux ?	22
Fig. 6 : Photographies du plan des itinéraires touristiques à Nevers et du « fil bleu », itinéraire touristique peint au sol par la mairie. (Photographies : Germain Blanchin, mars 2018)	23
Fig. 7 : Photographies de deux des principaux monuments, à savoir le palais ducal et la cathédrale Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte. (Photographies : Germain Blanchin, mars 2018)	23
Fig. 8 : Photographies : deux des quatre maîtres faïenciers encore en activité au sein de la ville ainsi que la plaque de l'ancienne rue de la faïence. (Photographies : Germain Blanchin, mars 2018).....	25
Fig. 9 : Photographie du corps de Bernadette Soubirous conservé dans une châsse de verre au sein de la chapelle de l'Espace Bernadette (Photographie : Germain Blanchin, mars 2018) ..	27
Fig. 10 : Extrait du sommaire du le schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2017-2022, Bourgogne-Franche-Comté.....	30
Fig. 11 : Photographie du spectacle "Bernadette", juillet 2017, dans le cadre des 150 ans de sa venue à Nevers. (© Ville de Nevers)	38
Fig. 12 : Carte présentant la classification et le tracé des chemins de pèlerinage à destination de Saint-Jacques-de-Compostelle en France (Site Internet de l'Agence de Coopération Internationale et Réseau Compostelle).....	40

Fig. 13 : Photographie de la réplique de la grotte de Massabielle de Lourdes, à quelques mètres de la chapelle du couvent saint-Gildard, au sein de l'Espace Bernadette de Nevers. (Photographie : site Internet de l'Espace Bernadette).	49
Fig. 14 : Carte de la provenance géographique (département) des 29 visiteurs résidents en France interrogés lors de l'enquête.	54

Tableaux

Tab. 1 : Graphique de l'évolution de la population au sein de la commune de Nevers (INSEE).	14
Tab. 2 : Tableau statistique présentant le nombre et le pourcentage de créations d'entreprises à Nevers par type d'activité, témoignant de la domination des activités commerciales et liées aux transports, principalement automobile (INSEE).	16
Tab. 3 : Tableau statistique présentant le nombre absolu et le pourcentage total d'entreprises à Nevers par secteurs d'activités, témoignant de l'accroissement de la spécialisation industrielle de la ville dans le temps (INSEE).	17
Tab. 4 : Graphique présentant l'évolution comparée de la fréquentation des sites religieux en France et en Bourgogne-Franche-Comté (Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2017-2022, Bourgogne-Franche-Comté).	31
Tab. 5 : Tableau présentant la fréquentation des sites de visite de plus de 50 000 visiteurs en Bourgogne-Franche-Comté (Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2017-2022, Bourgogne-Franche-Comté).	35
Tab. 6 : Tableau présentant une proposition de typologie des sanctuaires (extraite de la thèse de Marie-Hélène Chevrier sur Lourdes)	52
Tab. 7 : Graphique de l'âge des visiteurs de l'Espace Bernadette interrogés lors de l'enquête menée les 30 mars et 1er avril 2018.	53
Tab. 8 : Graphique du principal motif ayant poussé les visiteurs à venir à l'Espace Bernadette.	55
Tab. 9 : Graphique représentant les pratiques des lieux projetées par les visiteurs de l'Espace Bernadette, par ordre d'importance.	55
Tab. 10 : Graphique des représentations des visiteurs sur l'Espace Bernadette, par ordre d'importance.	56

Tab. 11 : Graphique classant les trois mots donnés par les visiteurs pour qualifier le sanctuaire.	57
Tab. 12 : Graphique du nombre de sanctuaires visités pour chaque pèlerin interrogé.....	58
Tab. 13 : Graphique des sanctuaires visités antérieurement par les visiteurs, en fonction du nombre de sanctuaires visités pour chaque pèlerin interrogé.....	59
Tab. 14 : Tableau de synthèse des caractéristiques du sanctuaire de Nevers.....	61

TABLE DES MATIERES

Sommaire	4
Introduction	5
Chapitre 1 : Nevers, une ville moyenne en crise industrielle qui tend à devenir une ville sanctuaire ?	9
I. Une capitale départementale d'envergure limitée mais peu concurrencée	9
A. Une ville moyenne.....	9
1) Desservie par des axes de transport secondaires.....	12
2) Tenant le rôle de principal pôle commercial du département.....	13
B. Dans un département ni dense ni attractif.....	13
1) Une ville marquée par la stagnation démographique et le vieillissement de sa population.....	13
2) Entraînant un déclin de ses activités économiques	15
II. Des stratégies économiques peu diversifiées et déclinantes, tendant à renforcer la place du tourisme	16
A. La persistance d'une forte spécialisation industrielle dans le secteur automobile	16
B. Une tentative limitée de diversification industrielle : mécanique et chimie.....	17
III. Nevers et le tourisme : un point de passage plus qu'une centralité.....	18
A. Nevers Magny-Cours cesse sa course	18
B. Les principaux monuments et ateliers de faïence font l'objet d'un parcours touristique fléché	22
C. Artisanat ancien et très spécialisé : faïence bleue.....	24
D. Une communication insuffisante	25
E. Sainte-Bernadette : le produit d'appel touristique de la ville	27
IV. Nevers et l'association des villes sanctuaires.....	27
Chapitre 2 : La religion comme appel touristique à Nevers : une réalité ?	29
I. La visibilité du religieux dans les documents et sites officiels dédiés à la ville et au tourisme	29
A. Selon le schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2017-2022, Bourgogne-Franche-Comté.....	29
1) Qui aborde le cas des sites religieux... ..	29
2) ... Sans parler de tourisme religieux.....	32

B. Selon les sites Internet dédiés à Nevers et son offre touristique.....	36
1) Nevers noyée dans l'offre : invisible Bernadette	36
2) Le religieux comme appel touristique, Bernadette comme part d'histoire	37
II. L'Espace Bernadette : point de passage de pèlerinage	38
A. Sur la route de Saint-Jacques de Compostelle.....	38
1) De l'infinité des possibles chemins médiévaux aux itinéraires contemporains balisés	38
2) De la naissance à la canonisation de Bernadette : les raisons de l'intégration de Nevers aux itinéraires de pèlerinage.....	41
B. De 150 000 à 200 000 pèlerins par an	43
Chapitre 3 : L'Espace Bernadette Soubirous : un exemple de site touristique et religieux en lien avec un grand sanctuaire ?.....	46
I. Un site touristique, profondément religieux	46
A. Un sanctuaire ayant adopté les codes du tourisme, qui se diversifie	46
1) Une ouverture au monde de l'entreprise	47
2) Une mise en tourisme du lieu.....	48
B. Un espace touristique fortement marqué par le sacré.....	50
II. L'appel de la foi.....	50
A. Un public majoritairement féminin, français et âgé	53
B. Un motif de visite principal : la religion.....	54
C. Des visiteurs très généralement autonomes et relativement connaisseurs du site	57
D. Lourdes-Nevers, un lien de verre... brumeux	59
III. Lourdes-Nevers : coopération ou opposition ?.....	61
A. Les associations partent en chässe : les débats suscités par la présence du corps de Sainte Bernadette à Nevers	61
B. Un rapprochement manqué entre les deux municipalités	63
Conclusion.....	65
Annexes	69
Annexe 1 : Photographie aérienne de l'Espace Bernadette, localisant les différentes parties de l'édifice.....	69
Annexe 2 : Plan papier de l'Espace Bernadette Soubirous disponible dans les chambres d'hôtel.....	70
Annexe 3 : Deux dépliants multilingues présentant l'Espace Bernadette et l'offre touristique de Nevers disponibles dans les chambres d'hôtel	71

Annexe 4 : Questionnaire destiné aux visiteurs de l'espace Bernadette Soubirous de Nevers	73
Bibliographie	75
Ouvrages	75
Articles de revues et journaux	75
Revue scientifique	75
Journaux et conférences	76
Publications d'organismes	77
Sitographie	78
Table des tableaux et des figures	79
Figures	79
Tableaux	80
Table des matières	82